

Rubrique 2100

4411 Mal 19
(1944)

Dossier Archives 35951

Dossier guerre 1939-1945 n° 6

Sabotages année 1944 (1^e octau 31^{er})

Rapports

2^{ème} arrondissement

1 - JUIL 1944

320

Lens Lyon à Rerigny

Entre Thennelières et l'Yulle

km 174.710

Pont détruit par explosion

(Pont de romatui)

sur la Barre

2

1 - JUIL 1944

32/

Paris à Bâle

Entre Bâle et Basle ^{HUG}

km 223, 870

Pont détruit (P.I de 4^e TM)
par acte de malveillance

2

~~Bombardement des mines allemands dans le secteur de la ville~~
~~Port de Bâle (ou de fiz) Km 223, 870 (acte malveillant du commandant de la ville)~~
~~Choc de l'artillerie dans le secteur de la ville~~
~~Le lac de Bâle~~
~~Zone commerciale~~
~~Port du 28, 870 (acte malveillant du commandant de la ville)~~
~~Zone commerciale~~

23 JUIN 1944

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

M. Koch
INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Troyes

26^e Section de Troyes

262^e District de Barof. Aube

Ligne de Paris à Mulhouse

Gare de Pont à TM ou point kilométrique entre les gares de Barof. Aube et

223,370 Bayel.

Date et heure de l'incident

Le 1^{er} Juillet 1944 à 14^h05
TM du pont de km 223,370 détruit par explosion de pétardo.
A 14^h05, une forte détonation venant de se produire dans la direction de Baye/Aube, le ST réservoir Jules, de cuivre devant au PN de Faytaine, km 224,177 brisa les égouts courant sur PN et explosa la voie. Au km 223,370, le Tablier métallique du pont de km 00 était coupé et affaissé

Nature de l'incident

Voies I et II coupées. Pas de blessures.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Avarie aux voies. 4 rails HG^{kgd} de 18^m coupés et tordus.
Avarie au pont. Les portes formant le tablier étaient coupées à l'entoile de la cette côté. Bellot l'entoilage reliant les portes a été endroit est également détruit.

Montant des dégâts

4 rails

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Après dégagement du tablier existant, le personnel du D^r 962 confia au un tablier de fortune au moyen de barres de fer de 30/30 et 30/20. La circulation sur voie II a été rétablie le 3 Juillet à 12^h. La voie I a été renouée à la circulation le 5/7 à 12^h. Rabattement à 10^h sur les 2 voies.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Acte de malveillance

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Autorités françaises et allemandes prévenues

Le Représentant du Service⁽³⁾
(Nom, titre, résidence et signature)

À Baye/Aube, le 5 Juillet 1944

Le Chef de District,

(Nom GUILLAUME)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

2 JUIL 1944

~~346~~

Ligne de St Florentin à Châlons

~~Nos~~

Gare de Bonnilly-Forceray

Destruction des installations hydroliques
(machine fixe réservoir et que hydrolique)

Pas d'accident de personnes.

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS.

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Troyes

25^e Section d

153^e District d'Avry le Châtel

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

~~INCIDENT~~⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Troyes à St Florentin

Gare de Bouilly-Roncey ou point kilométrique entre les gares d

et

3 Juillet 1944 à 8⁴⁰

La machine fixe alimentant en eau la gare, les canalisations du réservoir de 200^{m³} côté Troyes et de la grue hydraulique voie I ont été détruits à la suite d'explosions de pétards déposés par des inconnus.

La gare de Bouilly Roncey se trouve privée d'eau
pas d'accident de personne

La machine fixe est détruite, le local sérieusement endommagé
le robinet vapeur abîmé, ainsi que la conduites hydrauliques du pied de la grue voie I

peint

peint

peint

Autorités judiciaires et Service allemand avisés
enquête en cours

A Bouilly, le 3 Juillet 1944
Le Chef de District,

(Nom FUZELLIER)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

~~347~~ 2 JUIL 1944

Ligne de St Florentin à Châlons

entre Pouy et Marais et Renay.
km 85 voie I

Roul déboulonné

Fao d'accident

situation redressée le même jour 9^{h40}

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Troyes

25^e Section d

25^e District d

~~INCIDENT~~⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Troyes à Châlons

Gare d ou point kilométrique

entre les gares de Geney

8h.550

et Pont Ste Marie

Date et heure de l'incident

2 Juillet 1916 à 7^h
rail déboulonné

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Le mécanicien d'une machine HLP circulant sur voie II a découvert un rail déboulonné sur la voie I filé et sortit vers l'entrepôt. La gare de Troyes-Préze a prévenu par téléphone les agents du canton 25th qui ont remis le rail en place. La voie a été rendue à la circulation à 9^h 16

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

néant

Montant des dégâts

néant

Avaries au matériel

néant

Retard des trains

néant (pas de circulation)

Mesures prises

réparation faite par 2 agents du
canton 25th

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Autorités judiciaires et Service allemand présumé
enquête en cours

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Troyes, le 2 Juillet 1916
Le Chef de District,

(Nom FUZELLIER)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M. ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

~~380~~

- 4 JUIL 1944

St Florentin à Châlons
Gares de St Léger-Mauvay
St Jean de Bonnerot
Auton

de 20^e 3^e

Explosion de pétards (coups de rote)

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Cray

25^e Section de Cray

253^e District de Cray le Châtel

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Malveillance

Ligne de St. Florentin à Troyes

Gare de St. Jean de Bar ou point kilométrique

entre les gares d _____ et _____

Date et heure de l'incident.....

4 Juillet 1944 de 2^h à 3^h

Nature de l'incident.....

explosions de pétards

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit....

Brûlés dans les appareils 1-2-4-5-6 de la gare par suite d'explosions de pétards

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

mort

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Tous les caissons détruits aux appareils 1-2-4-5-6 et aiguillage du n°5

Montant des dégâts.....

Avaries au matériel.....

Retard des trains.....

Mesures prises

VII rendu à 10^h 30 (causé apparié remplacé par la voie courante)
impossibilité de gare et de croiser

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées..

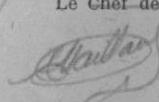
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Service allemand et gendarmerie avisés

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Cray, le 5 Juillet 1944
Le Chef de District, _____


(Nom MAILLARD)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

383/ - 4 JUIL 1944

Paris à Bâle

Horst?
8^h35

Km. 190.018

Entre Montierancy et La Villeneuve au cheval

Voies I et II coupées par explosion de
pétard

Dans conséquence

2

2^e Arrondissement

SECTION 26

Rails pétardés kil. I90.018 le 4 Juillet 1944
entre Montiéramay et La Villeneuve

In Mat
Rapport souverain et définitif.

Ce jour vers 8h35, le chef de canton PROY faisant la tournée de surveillance a trouvé deux rails de 18m pétardés en leur milieu l'un sur file 2, l'autre sur file 4, au kil. I90.018 entre Montiéramay et La Villeneuve. Les deux voies 1 et 2 étant retirées à l'Exploitation du fait de leur destruction au kil. I97.500, PROY téléphona le fait à Montieramey en se servant du poste téléphonique de pleine voie situé au kil. I90.650 et se mit en devoir aussitot de faire couper les extrémités avariées et de poser deux rails de 6m provenant du ratelier de secours *après accord avec les autorités allemandes*.

La voie 1 était réparée à 12h, la voie 2 à 17h30.

Il n'y eut pas d'accident de personne, les autorités françaises et allemandes furent avisées réglementairement.

Le Chef de Canton PROY doit être récompensé à mon avis pour sa découverte. Je propose de lui allouer une prime de 100f.

2^e Au
Transmis à M. le Chef du Service VB

7/7/44 L'ingénieur Principal

Dauvin

TROYES, le 4 Juillet 1944
Le Chef de Section,

D. Ch. Boulois

385

- 4 JUIL 1944

S. Florentin à Châlons
Entre Ervy le Châtel et Auxon
km 200.353

4^H

Pont métallique détruit par explosion
d'engins.

—
Pas d'accident de personnes

—
2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Troyes

25^e Section de Troyes

253^e District de Troyes le Chatel

INCIDENT⁽¹⁾

Acte

DE⁽²⁾ Malveillance

Ligne de Châlons à Troyes

Gare d'Auxon ou point kilométrique

entre les gares d

et

Date et heure de l'incident

11 Juillet 1944 de 2^h à 3^h

Nature de l'incident

Explosions de fûtauds

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Brûles dans les appareils 2-3-4-5-6-7-8 par multi explosions fûtauds.

Tableau du pont métallique du km 200,353 détruit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

vivant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

colonnes des appareils détruits
épouille du pont détruit et endommagé

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

VII rebâti le 4 à 18^h30 (renfl^e de cours par de la voie
cavale) voie déterminé sur les épouilles endommagées
articulation définitive rebâti le 5 à 18^h30

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Sûr^r allemand et gendarmes arrivé

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Troyes, le 6 juillet 1944
Le Chef de District, *Le Guerrier*

(Nom MAILLARD)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

406
- 5 JUIL 1944

Signe de St Florentin à Blâmont.

Gare de Montauzain

Km 65,000

Par suite d'explosion, coupure des voies I et II à 0,05.
Pas d'accident de personnes.

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Groyes

25^e Section d

152^e District d

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

~~INCIDENT~~⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Groyes à Châlons

Gare de Chantilly ou point kilométrique

entre les gares d et

le 4 juillet à 23^{h5} et le 5 juillet à 0⁰⁵
destruction d'appareils de voie

Des pétards déposés par des inconnus détruisent la pointe de cœur du branchem. 2^e voie n°5 au Km 65.000, voie I et la pointe de traverse de la TJS n°1^{er} au Km 65.048 voie II suspendant la circulation sur les 2 voies

pas d'accident de personne

1 pointe de cœur d'un branchem. voie 1^{er} Std /
1 pointe de traverse d'une TJS 1^{er} Est /
1 Bois de 3m x 0,30 , 1 Bois de 4m x 0,30

pas de trains arrêtés, voie I rendue à 11^h, voie II à 17^h
remplacement des parties d'appareils détruites par de la voie courante
suspension de la jonction voie I - voie II

attentat

Autorités administratives et judiciaires, 8^e allemand prévenues
enquête en cours

A Groyes, le 5 juillet 1944
Le Chef de District,

(Nom FUZELLIER)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

455

- 7 JUIL 1944

Troyes à Gray

8^H30

Entre Ban de Seine et Confluence
d'un 19.900

Décovery d'un rail déboulonné

sans conséquences

—
2

476

- 7 JUIL 1944

ay

Troyes à Gray

21^H

Jene de Courtenot - Vendos

Porte téléphonique urbain enlevé
par des hommes armé

2

428
- 8 JUIL 1944

St. Florentin à Châlons

12⁴²⁵

Enhi auxon et Environs le Chatel

Km. 197.900

Destruction par explosion de l'aiguille
de déclenchement n° I/II

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

M. Month
INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Malveillance

Service de la Voie et des Bâtiments

Ligne de St Florentin à Troyes

2^e Arrond^t de Troyes

Gare d'Auxon ou point kilométrique

25^e Section de Troyes

entre les gares d

353^e District de Troyes le Châtel

et

Date et heure de l'incident

8 juillet 1944 à 12h25

Nature de l'incident

explosion de pétards

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Explosion de 3 pétards sous le cœur et l'aiguillage de l'appareil n° 1 de la gare

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

rien

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Coeur de croisement et aiguillages détruits (impossibilité de sortir le train qui a détruit les autres appareils ayant été détruit le 6/7/44)

Montant des dégâts

{

Avaries au matériel

{

Retard des trains

Le machine venant chercher le train qui a détruit l'aiguillage coeur et l'aiguillage renforcé fait de la voie courante a été rendue à 17h40

Mesures prises

{

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

rien

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

rien

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Surveiller allemand et gendarmerie avisés

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Troyes, le 8 juillet 1944
Le Chef de District, *peigneur*

Maillard
(Nom MAILLARD.)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

499

- 9 JUIL 1944

Murs et Rarières à Chaumont

Entre Vieuxhaelles et Sartecey.

Km. 18.359

8 H 30

Pont métallique détruit par explosion
(acte de malveillance)

Vas d'accident de personnes

2

517

10 JUIL 1944

Troyes à Gray

9^H30

Entre Courtenot et Bar-le-Pain
dim. 1944.9.60

Découvertes de 2 rails de ballastés
et déséchissés

2

514

10 JUIL 1944

St. Florentin à Châlons

6th

Gare d'Auxon

Acte de malveillance sur des wagons
de Blé et de farine

2

WWWWWWWWWW

Ligne 4T

les attentats du 10 Juillet

1944

Journée du 11 Juillet 1944

Amplitude de : 7h... 12h...
13h.30' 18h.30'

échéances de :

Désignation du chantier	Effectifs	Travaux effectués	Travaux prévus pour le lendemain
N° 1 V. P. M. WOLBER Chef de district	S.N.C.F. 10 hommes Train-parc allemand: 50 hommes	Rétablissement de la voie I entre km.85.200 et 85.300. Chargement et transport de matériel à Coulommiers au km.85.250.	Remise en état de la voie 2.
N°2 V.P. M. BOULANGER Chef de Section	Entreprises 18 hommes	Rétablissement de la voie 2 au km.95.500 après déblaiement des wagons déraillés.	Relevage de la voie 2.

Pour le chantier N° 1 la voie I a été remise en circulation de 23 h. le 11 Juillet à 6 h. le 12 Juillet puis retirée de nouveau à la circulation pour continuer le déblaiement des wagons obstruant encore la voie 2 du fait que la grue stationne sur la voie I pour exécuter les travaux de déblaiement. La voie I sera remise à la circulation par intermittence pour le passage des trains jusqu'à la fin des travaux.

La situation normale sur le chantier n°2 sera rétablie le 12 Juillet à 18h.00.

R/R
)

COULOMMIERS, le 12 juillet 1944
Le Chef de Section

Thibout

LIGNE 41

Reprise en état des destructions causées par les attentats du 10 juillet
----- 1944.

Journée du

12 juillet 1944.

Heure de

à

7
13.30

12
18.30

Heure de

à

:

Désignation du chantier	Effectif	Travaux effectués	Travaux prévus pour le lendemain
N° 1 V.P. M. Wolber Chef de district	S.N.C.F. 4 hommes — Train parc allemand. 50 hommes.	Rétablissement de la voie 2 entre Km 85.250 et 85.350. Relevage de la voie 1- Déblaiement des wagons sur la voie 2.	Relevage des voies 1 et 2.
N° 2 V.P. M. Boulanger Chef de Section	Entreprise 18 hommes	Relevage et remise en état de la voie 2 au Km 95.200	Néant Ces travaux sont terminés. Circulation normale sur les 2 voies sans ralentissement.

La circulation normale a été reprise sur les 2 voies le 12 juillet à partir de 21 heures avec ralentissement à 30 Km à l'heure sur la voie 1 et 10 Km à l'heure sur la voie 2.

Il ne sera plus produit de rapports spéciaux pour ces chantiers.

LIGNE 41

Les attentats du 10 Juillet

Journée du 10 Juillet 1944

amplitude de . .

7 h ... 12h.00
15h.30' ... 18h.30'

efforts de . . . , -

Désignation du chantier	Effectifs	Travaux effectués	Travaux prévu pour le lendemain
N° I V.P. M. BOULANGER Chef de Section	S.N.C.F. 15 hommes Entreprises 18 hommes Train-parc alle- mand: 50 hommes	Voies I et 2 km.85.250 dégarnissage et dépose des voies I et 2. Remise en état de la voie I coupée au km.84.850, chargement de matériel à Coulommiers et transport à pied d'œuvre.	Même travail

La voie 2 a été également coupée au km. 95.500 voie 2 (voir rapport du district I52).

Les travaux de remise en état ne pourront être entrepris qu'après ceux du km. 85.250.

COULOYMIERS, le 10-7-44
Le Chat ve Section.

Le Chai de Magdebourg

14

10 JUIL 1944

508

Paris — Bâle

1^{er} 30

Entre Montaubert Lusigny

km 178.780

Voi corrée par explosion d'origine
au passage du train 40.201

Pas d'accident

2

Attentat km 182.600 sur ligne 57
le II Juillet 1944

Rapport sommaire

Ce matin, à 4h10, le train 4971 a déraillé au kil. 182.600 sur voie 1 entre Thennelières et Rouilly-Géraudot à la suite d'un acte de sabotage. Un rail de 22m, 46k EST, avait été déséclissé sur file 2, détiréfonné sur une dizaine de traverses et ripé vers l'extérieur dans une courbe de 1500m.

La locomotive 230 E 613 dérailla en franchissant la brèche puis remonta sur le rail amont, alors que les 8 bogies des quatre voitures suivantes et que le cinquième wagon déraillèrent et roulèrent sur les traverses avant de s'arrêter.

Il n'y eut pas d'accident de personne.

Le chauffeur CARTIER Roger du dépôt de Châlons, détaché temporairement au dépôt de Vitry-le-François, trouva alors qu'il circulait sur voie 2, un autre rail de 8m = 30k déséclissé et détiréfonné dans les mêmes conditions sur file 3 au kil. 182.500. Après autorisation des allemands, le rail (sur lequel un train était passé sans dérailler), était ramis en place par l'équipe locale, et la circulation rendue normale dès 8h30 sur voie 2.

Les dégâts causés à la voie par ce déraillement sont de peu d'importance et pourront être réparés avec le matériel que nous possédons sur place.

Il n'a pas été constaté de manquant dans l'outillage de l'équipe intéressée.

Troyes, le II Juillet 1944
Le Chef de Section,

Dicholdoulof

SR

2 rails 46^{kg} est à remplacer.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts : *M. P. D. T.*

Avaries au matériel : *M. P. D. T.*

Retard des trains : *M. P. D. T.*

Mesures prises : *M. P. D. T.*

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées. *M. P. D. T.*

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Néant.

40.017 retard 1,17^h.

Exploration de la voie II rendue à la circulation après reconnaissance.

Voie I rendue à la circulation à 8,20 sans ralentissement après remplacement du rail cassé par le matériel du ratelier de secours.

Attentat

Néant.

Autorités allemandes avisées.

Autorités civiles judiciaires avisées.

à Troyes , le 10 juillet 1944

Le Chef de District,

DAUNCIS
(Nom DAUNCIS)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d e l'Est.

Service de la Voie et des Bâtiments

2 . Arrond' d de Troyes

22 . Section d e Troyes

2.1 . District d e Troyes

Date et heure de l'incident

10 juillet 1944 à 1^h,30

Nature de l'incident

Coupe de la voie I par explosifs.

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Le 10-7-44 à 1^h,30 à son passage au Km. 178,780, le
mécanicien du train 40/201 a perçu le bruit d'une
explosion; le train n'ayant pas déraillé, la voie fut
aussitôt explorée et l'on constata que le rail file
2 de la voie I présentait une coupe sur une longueur
de 0,60 environ.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Circulation Voie I interrompue jusqu'à 8,20^h
Aucun accident de personne.

504

10 JUIL 1944

Ligne de Paris à Bâle

Entre Arsonval et Jessain

Nm 214.300

1^{er} 23

Déraillement d'une machine et de 3 w.
du train de secours.

Grille à explosion de pétard

Pas d'accident de personnes

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Troyes

26^e Section de Troyes

262^e District de Bar-sur-Aube

INCIDENT⁽¹⁾

Acte DE⁽²⁾

malveillance

Ligne de Paris à Mulhouse

Voie II au point kilométrique 211,350

entre les gares d'Arsenal-Taucourt et Terciaux

Date et heure de l'incident

Le 10 Juillet 1944 à 1^h05

Nature de l'incident

Déraillement de train suite à rail pétardé.
à 1^h20 le 10/7, le mécanicien du train de secours venant de châlons informait le chef de la Halle d'Arsenal que son train venait de dérailler à 1^h05 au km 211,350 suite à éclatement de pétards posés sur le rail de la file 3. La machine 140 B 1211, son tender et les 3 wagons suivant le train étaient déraillés de tous les voies.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Voie I coupée et détruite. Pas de blessures

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

train 18^m 46^s E coupé - 1 rail 18^m 46^s E arraché - 130 wagons
hors d'usage - 3 joints type Nord cassés, 20 roues
cassées, 300 tiroirs fonds fondus.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Tender : colonne bogie ayant été droit cassé

Montant des dégâts

4420 - 1^h40 - 40 272 - 1^h30

Avaries au matériel

Service ferme unique avec pilotage organisé. Relèvement des wagons
et machine commencé à 5^h terminé à 18^h. Voie fermée à
la circulation à 18^h45 avec ralentissement à 30 km/h.

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Acte de malveillance -

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Le Chef de District,

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Autorités françaises et allemandes principales.

Le Représentant du Service⁽³⁾
(Nom, titre, résidence et signature)

À Bar-sur-Aube, le 11 Juillet 1944

Le Chef de District,

(Nom GUILLAUME.)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

528

11 JUIL 1944

0° 20° 0° 40°

Puis à Bâle et St. Florentin à Châlon

Racord n° 2 St. Julian

km. 0.485

Voies coupées par pétards

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d *L'Est*

Service de la Voie et des Bâtiments

• Arrond^e d *CT ROYES*

• Section d *St. Léger*

• District d *St. Léger*

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

ACTE Malveillance

Ligne d

Gare d, ou point kilométrique

entre les gares d *Rouilly A+rouy* et *St. Léger à St. Léger*

Le 11 juillet d. 0720 h. 0400
Couplage des rames 1-2 du Raccordement n° 2

entre les lignes No 455 par exploitation

Les deux rames ont été attardées une minute dans

la gare de Rouilly à cause d'un défaut de signalisation

qui a empêché d'ouvrir le signal de la gare de Rouilly

au moment où le train 1 devait être déversé dans la

voie de la ligne 455. Le train 2 a alors été déversé dans la

voie de la ligne 455.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	47 rails de 12 ^{me} 30° EST 47 rails de 8 ^{me} 36° EST hors usage
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	Neant
Retard des trains	Train indien 3476033 perd 50'
Mesures prises	Circulation détournée par Troyes. Circulation rétablie par voie II du Raccord à 12 ^{me} à 18 ^{me}
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Acte de Sabotage
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Autorités allemandes - civils français } prisées - administratives

A Troyes, le 11-7-44 ¹⁹
 Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
 (2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom

Gourdin

568

11 JUIL 1944

21¹¹30

Muits of Raries à Chammart
Entre ~~Senneterre~~^{Jugne} et Muits of Raries

Couennes de roses par explosions.

2

GARE DE FLAMBOIN-GOUAIX

Distribution d'énergie électrique.

Comparaison des dépenses relatives à la situation actuelle et à la situation envisagée

Situation actuelle	Situation envisagée
Eclairage au pétrole	Dépenses d'installation 89.000 f
Nombre de brûleurs 49 becs 7''' de 6 b. 7 Bardeau PM 200 b.	Eclairage électrique
Intensité lumineuse totale: I694 b.	Nombre de lampes : I73 Intensité lumineuse totale: 7800 b. Consommation d'énergie: 7000 kwh Prix du Kwh : I,64
Dépenses annuelles de fonctionnement : I7,600	Dépenses annuelles de fonctionnement.
Alimentation hydraulique	Consommation 11,480 Entretien: I73xI2: 2,076 Main d'œuvre I,500
Dépenses de fonctionnement de la pompe à vapeur : I4,600	I5,050
Dépenses annuelles totales 32,200f	Alimentation hydraulique
Economie sur les dépenses annuelles de fonctionnement non compris amortissement 11,575f	Dépenses annuelles de fonctionnement de la dynamo-pompe 5,575
Economie sur les dépenses annuelles y compris amortissement 4,900	Dépense totale de fonctionnement 20,625
	Amortissement à 7,50% des dépenses d'installation
	89.000 x 7,5 = 6,675 100 272300f

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de TROYES

23^e Section de CHAUMONT

234^e District de CHATILLON

INCIDENT⁽¹⁾ Acte⁽²⁾ DE malveillance

Ligne de Nuits à Buxy Tronçon Nuits - Chatillon 5,540 - 6,120

Gare d' entre les gares de Nuits à Gavigny et Langres 5,548 - 5,875 - 5,878 - 5,895 - 5,910 - 6,090 - 6,110 - 6,120 et au Kil 5,482 soit sur une

feuille de 14 coups de rail.

Date et heure de l'incident..... : Coups de rail au Kil 5,580 le 11 Juillet 1949 vers 21³⁰

Nature de l'incident..... : Coups de la voie par sabotage.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit....

La voie de la ligne 53 a été coupée par plusieurs endroits suivants : 5,548 - 5,875 - 5,878 - 5,895 - 5,910 - 6,090 - 6,110 - 6,120 et au Kil 5,482 soit sur une feuille de 14 coups de rail.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Circulation interrompue entre Nuits à Gavigny et Langres.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

36 rails de 18 mètres de longueur partant de l'élévage variant de 0,20 à 1,50.

Montant des dégâts.....

Avaries au matériel.....

Retard des trains.....

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées..

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

Pas de circulation sur ligne 53 depuis le 9 juillet 1949.

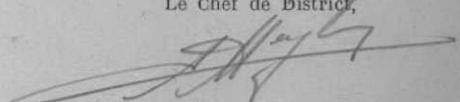
Couverture assurée par le paix de Nuits à Gavigny et Langres.

Acte de sabotage par terroristes qui ont également subi une victime lors d'un raid de l'Allemagne au Kil 5,875

- 1-3 -

Reprise au Chpt de Fortin le 12 juillet à 14⁰⁰.

A Chatillon, le 13 juillet 1949
Le Chef de District,


(Nom HEYLER)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

529

11 JUIL 1944

4⁴10

Troyes à Brienne lez Reims
Entre Thennelières et R^y Gérandot
km. 182.500

Déraillement sur voie I
suite à rail débarqué et déclissé

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d. Troyes

Service de la Voie et des Bâtiments

2 ° Arrond' d. Troyes

20 ° Section d. Troyes

263 ° District d. Pury

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ acte DE⁽²⁾ Malversation

Ligne d. Troyes à Bar-sur-Aube

Gare d. _____ ou point kilométrique 182500

entre les gares d. Théméricourt et Ry Géraudel

Le 11 Juillet 1944 vers 4h10
Bergillecourt voie 1
Le 11 juillet 1944 vers 6h15 j'étais au vu qu'un déraillement
venait de se produire sur la voie 1 au Kil 182500 je me suis rendu
sur place et j'ai constaté qu'un rail avait déraillé et
étincillé sur maîtrise de sa longueur fil 11 et rapié vers l'extérieur
le rail décliné d'un wagon vient percuter la 5ème roue et
dérailler du train 4921. Le chasseur de ce train a traversé sur
voie 11 un rail dans la même position qui restait en place
au passage du 57182 le dernier via percuté
Rétablissement fait à 8h30
Rétablissement fini à 10h00 avec intervention de M. Henn
Neant
Gas d'entillage manquant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	Avinail le 26.00 Louppi un aint Nord 20 Bureaux 250 Téléphones 20 Craventes
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	Nicard
Retard des trains	matinée suite à circulation régulière
Mesures prises	Préparation intérieure de nuit.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	malveillance
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	Nicard
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Autorités judiciaires

A Ennay, le 21 juillet 1914
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom

FERROT

19. JUIL 1944

(3^h 15)

Ligne 41 Epernay à Romilly

entre Cormantin et Luithe

km 39.207 eh 42552

Destruction de 2 aiguillages
par engins explosifs

Sans conséquences

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

Région d _____

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^t d _____

Section d _____

District d _____

Ligne d _____

Gare d _____ ou point kilométrique _____

entre les gares d _____ et _____

Date et heure de l'incident : _____

Nature de l'incident : _____

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical) ..

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	4 demi-aiguillages 46 ^e E Poste 1 Km. 39.207 Poste 4 Km 48.558
Montant des dégâts	15.000
Avaries au matériel	néant
Retard des trains	néant
Mesures prises	Rétablissement de la circulation par voies 2 ^e et 1 ^{er} en attendant le remplacement des aiguillages qui seront prélevés dans l'usine d'aiguillages de Commande.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Néant
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	Gendarmeries française et allemande / Réseaux ferroviaires -
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	A Commandé, le 11/7/44 19

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom HESSE)

551

12 JUIL 1944

Paris à Bâle

5^h 10

Sortie Bas de l'Arve et Aisonval
Hm. 217.000

Déraillage du train 4420
Sous à rail coupé par explosion
de pétards

2

12 JUIL 1944

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

M. Houllier
INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Service de la Voie et des Bâtiments

1^{er} Arrond^t de Troyes
16^e Section de Troyes
262^e District de Bar Aube

Ligne de Paris à Mulhouse

Gare de Voie I ou point kilométrique 217.370
entre les gares de Bar Aube et Arsonval.

Date et heure de l'incident

le 12 Juillet 1944 à 5^h.05

Nature de l'incident

Déraillement suite à rail pétarde.

Le CT Séguin Georges, résidant au PT de Montier en Val de 26921, fut renversé à 5^h.05 par une détonation en direction du Bar Aube. L'entrepôt immédiatement au niveau de la voie. Son train 1420 arrêté, sur rail de la file 3 était pétarde et coupé en 4 morceaux. La machine et 21 wagons hanchiront les quais. Le 25^e wagon, déraillé des 2 bogies, avait labouré la voie sur 6 m.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Voie I et II détruites. Pas de blessés

Train 40^rE coupé. Train 46^rE 18 wagons par les éclats.
40 Traverses cassées. 200 briques brisées.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Train 40^rE coupé. Train 46^rE 18 wagons par les éclats.
40 Traverses cassées. 200 briques brisées.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Train 40^rE coupé. Train 46^rE 18 wagons par les éclats.
40 Traverses cassées. 200 briques brisées.

Montant des dégâts

Train 40^rE coupé. Train 46^rE 18 wagons par les éclats.
40 Traverses cassées. 200 briques brisées.

Avaries au matériel

Train 40^rE coupé. Train 46^rE 18 wagons par les éclats.
40 Traverses cassées. 200 briques brisées.

Retard des trains

Train 40^rE coupé. Train 46^rE 18 wagons par les éclats.
40 Traverses cassées. 200 briques brisées.

Mesures prises

Train 40^rE coupé. Train 46^rE 18 wagons par les éclats.
40 Traverses cassées. 200 briques brisées.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Train 40^rE coupé. Train 46^rE 18 wagons par les éclats.
40 Traverses cassées. 200 briques brisées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Train 40^rE coupé. Train 46^rE 18 wagons par les éclats.
40 Traverses cassées. 200 briques brisées.

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Train 40^rE coupé. Train 46^rE 18 wagons par les éclats.
40 Traverses cassées. 200 briques brisées.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Bar Aube, le 13 Juillet 1944
Le Chef de District,

(Nom GUILLAUME)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

12 JUIL 1944

4⁴⁴⁵

Troyes à Châlons

Entre Pont de Marne et Reney

km. 85 400 et 86.500

Destruction de poteaux télégraphiques

Sans conséquences

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Grayes

25^e Section d' /

25^e District d' /

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Grayes à Châlons

Gare d' entre les point kilométrique 85h00 et 86.500
entre les gares de Pont Ste Marie et Creancy

Date et heure de l'incident

12 Juillet 1944 à 6^h15

destruction de poteaux télégraphiques

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Une dizaine de pétards déposés par des inconnus sur les poteaux télégraphiques ont explosé et les ont détruits sans obstruer les voies

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

rien

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

rien

Montant des dégâts

✓

Avaries au matériel

✓

Retard des trains

rien

Mesures prises

rien

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

rien

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

rien

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Autorités administratives et judiciaires, 3^e allemand prévues
Enquête en cours

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Grayes, le 12 Juillet 1944
Le Chef de District,

Jacques
(Nom FUZELLIER)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

546

12 JUIL 1944

Paris à Bâle

143

Entre Foulain et Visageux

Hm 277.588

Vous coupés par explosion au
passage du km 4420

92

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Ile

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Troyes

23^e Section de Chaumont

233^e District de Rolampont

Acte
INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

Malveillance

Ligne de Paris à Belfort

Gare d' entre les gares d' ou point kilométrique 277,567

entre les gares de Foulain et Rolampont

Date et heure de l'incident.....

12 Juillet 1944 à 1⁴.55

Nature de l'incident.....

Orages par explosif vers 1⁴.55 sur P.I. à bâti métalliques.

Au cours de la nuit du 11 au 12, des orages ont fait sauter un option à l'abut des poutres du tablier métallique au droit de la gare de Paris occasionnant une coupure de la voie 1 et une déformation de la voie 2.

Pas d'accident de personne. Circulation interrompue sur voies 1 et 2.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit.....

Malaise dans cette zone vers 1⁴.55 sur poutre de tablier métallique et poutre de renfort de la voie 1 et 2. Rails fêlés et cassés. 6 wagons 300,000 t.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Circulation interrompue sur voie 1 pour une durée indéterminée, sur voie 2 pour 48^h au minimum. Déversement des wagons. Pôle en préparation pour consolidation voie 2.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Acte de malveillance. Document envoyé par

Montant des dégâts.....

Enquête par autorités d'occupation.

Avaries au matériel.....

Enquête par gendarmerie française

Retard des trains.....

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées..

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Chaumont, le 17 Juillet 1944
Le Chef de District, section

1007

(Nom FORESTIER)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

556

12 JUIL 1944

Arrêté 1^h30 et 2^h30

Nuits à Ravière à Chambon

En gare de Gaigne

Villes coupées par explosions
d'engins

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de TROYES

23^e Section de CHAUMONT

224^e District de CHATILLON

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Nuits-S. - à Buxy, Tonnerre Nuits-Châtillon

Gare d _____ ou point kilométrique 19,400 - 20,500

entre les gares de Lavennes et Tonnerre

Date et heure de l'incident.....

Coupeuse du Kil 19,400 au 20,500 le 13 Juillet 1944 vers 2^h00.

Nature de l'incident.....

Coupeur de la voie par explosif

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit....

La voie de la ligne 53 a été coupée par explosif aux endroits suivants : 19-402 - 19,530 - 19,600 - 19,760 - 19,895 - 20,065 - 20,206 - 20,345 - 20,475. Soit au total 20 coupures de rails au Kil 19,600, ce sont l'ajouille et les 2 conteneurs de l'appareil de la gare de Lavennes qui sont détournés.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Circulation interrompue entre Nuits-Savigny et Châtillon - Seine

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

10 rails PL4 LP endommagés, détruit un bout logement partant de l'éclisse ayant un O. 20 à 1,500.

Montant des dégâts.....

Par de brûlure depuis le 9 Juillet 1944

Avaries au matériel.....

/

Retard des trains.....

/

Mesures prises

Barriera arraché par le feu de Lavennes et Tonnerre

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées..

Acte de sabotage de la gare de Lavennes.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

- V-13 -

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Opérations du CLF à Lavennes le 10 Juillet à 9^h00

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Châtillon le 13 Juillet 1944
Le Chef de District,

(Nom HEYLER.)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Sans n°

13 JUIL 1944

(6^h07)

Chamont à Epsilon

Entre Liffol le grand et Piz de la Fache
Alt 85.953

Rails pétardés

Pas d'accident de personnes

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Zroyes

2^e Section de Chaumont

2^e District de Andelot

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ SABOTAGE

Ligne de Chaumont à Epinal

Gare de _____ ou point kilométrique 35.953

entre les gares de Liffol-le-Grand et Troyes/Safauche

Date et heure de l'incident.....

Le 13 Juillet 1944 à 6^h07'

Nature de l'incident.....

Rails piétardis sur voies I et II fils 2 et 3 au km. 35.953
Au passage du train n° 7604 au km. 35.953 l'explosion de piétons
piétards filer 2 et 3 du rail I et II a provoqué la cassure
d'un rail 30^kEST de 8^m00 en ayant une coupure de 0^m27 sur filer 2
et d'un rail 30^kEST de 12^m00 en ayant une coupure de 1^m10
sur filer 3. Le train est passé complètement et le
micanicien a stoppé au Km 135.720.
Un piéton placé sur filer 4 n'a pas explosé.

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit....

Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

1 rail 30^kEST de 12.00 cassé à remplacer | 4 traverses à remplir
1 rail de 8^m00 de 8^m00 | 2 rebonds
1 rail 30^kEST de 12.00 cassé à remplacer | 2 rebonds
1 rail de 8.00 cassé |

Montant des dégâts.....

Néant

Avaries au matériel.....

Train n° 7604 : 29' Train n° 4577 : 3^h10'

Retard des trains.....

Le matériel nécessaire pour le rétablissement des voies était à
pied d'œuvre à 8^h30. L'autorisation d'exclure la remise en
état des voies a été donnée à 9^h30 après entièrement du piéton
non explosé. La voie I a été rendue à la circulation à 10^h10. La
voie II a été rendue à la circulation à 11^h50.

Mesures prises

Néant

Constatations faites, témoignages
intéressants, causes présumées..

Néant

Services intéressés (indiquer, si possible,
les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête en cours

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

A Andelot, le 13 Juillet 1944

Le Chef de District,

(Nom HÉNON)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

27

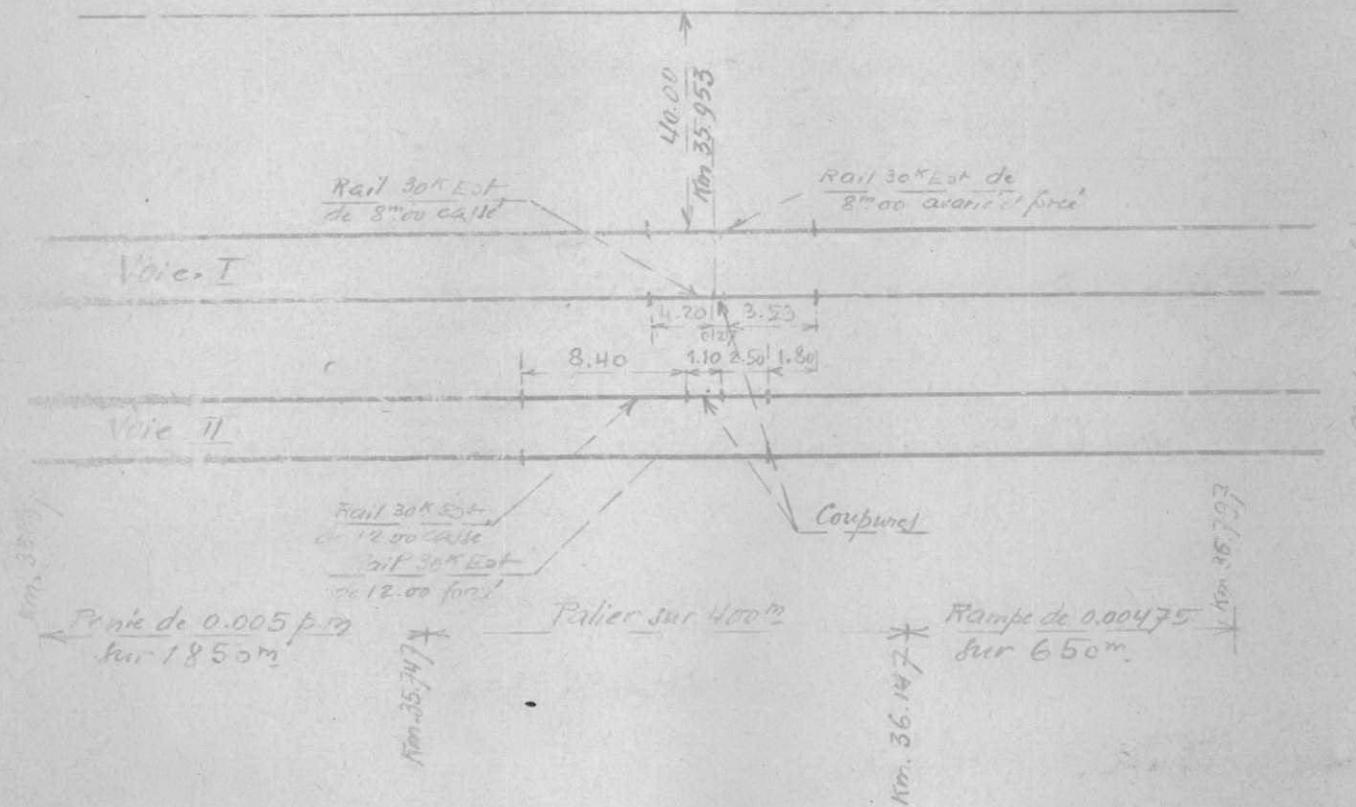
M. Heiron Jean Chef de District à Andelot
Joint à rapport Mod. IF96 du 13 Juillet 1944

de Chaumont à Epinal.

Acte de sabotage au Km. 35 958

Ci-dessous croquis des lieux où l'acte de sabotage a été commis

Route Nationale n° 65



13 Juillet 1944

Ch. E. (signature)

rapport sommaire de M^{me} Hénor
Chef de District à Andelot.

Ligne de Chaumont à Épinal.

Acte de Sabotage au Km. 35.953.

Exposé de l'incident.

Le 13 Juillet 1944 à 6^h07 le train n° 7.644 a provoqué l'explosion de pétards placés sur les voies I et II entre les gares de Liffol-le Grand et Gras/Safauche au Km. 35.953. Le mécanicien a réussi à stopper son train au Km. 35.720.

Consequences :

Abaties à la voie

- 2 rails de 12^m00 30^e Est à remplacer
- 2 " " 8^m00 30^e Est — d —
- 4 traverses à remplacer
- 20 tirofonds — d —
- 3 fils de transmission coupés

Abaties au matériel

Néant.

Retards de trains

Train n° 7.644 = 29'

— 4577 = 3^h10'

Mesures prises : Néant

Le matériel nécessaire pour le rétablissement des voies était à pied d'œuvre à 8^h.30

L'autorisation d'exécuter la remise en état des voies a été donnée à 9^h.30 par l'Autorité Allemande.

La voie I a été rendue à la circulation à 10^h.10
La voie II à 11^h.50

Andelot, le 13 Juillet 1944

J. Hénor

CHAMPS DE FOUCHEMONT

VOIE

- 2 JUIL 07 A 039,736

Plan joint à lettre du 31 juillet 1944
du Professeur (5 Rue Georges de Maupassant) à
Monsieur Siegler (Institut et le siège de la Banque d'Ind. et Inv.)
Monsieur Siegler (Institut et le siège de la Banque d'Ind. et Inv.)

581

13 JUIL 1944

(18^h30)

Paris à Mulhouse

—
Gare de Troyes Preige

—
Destruction de la chaisine 49
et de son abri

—
Acte de malveillance

—
2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT⁽¹⁾

Acte

DE⁽²⁾

malveillance

Région d Est

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^t d 9

Section d 22

District d 222

Date et heure de l'incident

13 juillet à 18^h30

Nature de l'incident

Sortie d'atelier de la direction 19 et de son abri
Le 13 juillet 1944 à 18^h30 un moteur placé sur le
moteur de la direction 19 (son 22) a provoqué
l'incendie de la direction et de la gare de
l'abitant (franc à droite)

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) } Destruction totale de la drague et de son abri

Montant des dégâts :

Avaries au matériel :

Retard des trains :

Mesures prises :

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

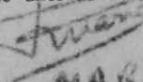
Bombarde de la ville de Troyes sur place à 18^h50. Le hangar voisin abritant la drague 54 a pu être sauvé

Acte de malveillance

Autotèles françaises et allemandes visées

A Troyes, le 15 juillet 1944

Le Chef de District,



MARIE

(Nom)

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

581

13 JUIL 1944

Ligne de Lens à Hirondelle

Entre Preje et Fontvannes

Km 97.800 à 97.900

N^H

Coupures de rails

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d'EST

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ SABOTAGE

Service de la Voie et des Bâtiments

2 ° Arrond^t de TROYES

22 ° Section de TROYES

224 ° District d'ESTISSAC

Ligne de SENS à TROYES (57 Sud)

Gare d'ou point kilométrique 97,800 à 97,960

entre les gares de TROYES - PREIZE et de FONTVANNES

Date et heure de l'incident

13 juillet 1944 de 17^h25 à 17^h40

Nature de l'incident

Coups de voie I et II par explosion

~~Explosion de 8 rebonds sur voie II (file 4) et 12 rebonds sur voie I (file I), depuis entre le Km 97,800 et 97,960 vers en courbe à sens unique. Incident constaté par le CT Thiers du C/2241 et un agent de communication, qui assureraient la couverture réglementaire.~~

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

m. North

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

obstruction de voie I et II par arrachement de joints de rails

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

15 rail 830^K EST 13 traverse et 9 joint même type hors d'usage
10 rail 12^M 46^K EST endommagé mais réutilisable après soudage
10 traverse 4,6^E et 8 joint sortant même type hors d'usage
table commande courant du que voie I voie (Km. 97,900)
sous.s.

Montant des dégâts

néant

Avaries au matériel

néant

Retard des trains

Le 14 juillet 1944 : remplacement rail voie I rétabli à 18^h55
Le 15 juillet 1944 : remplacement rail voie II rétabli à 17^h

Mesures prises

néant

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

néant

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

néant

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Service de Gare Communication - Seudanne et Feldgentzweig Paris le 13 juillet à 18^h

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A ESTISSAC, le 15 juillet 1944

Le Chef du District 224

Jaffal Pigneur

(Nom DALICHAMPT

(1) ou accident, ou acte.

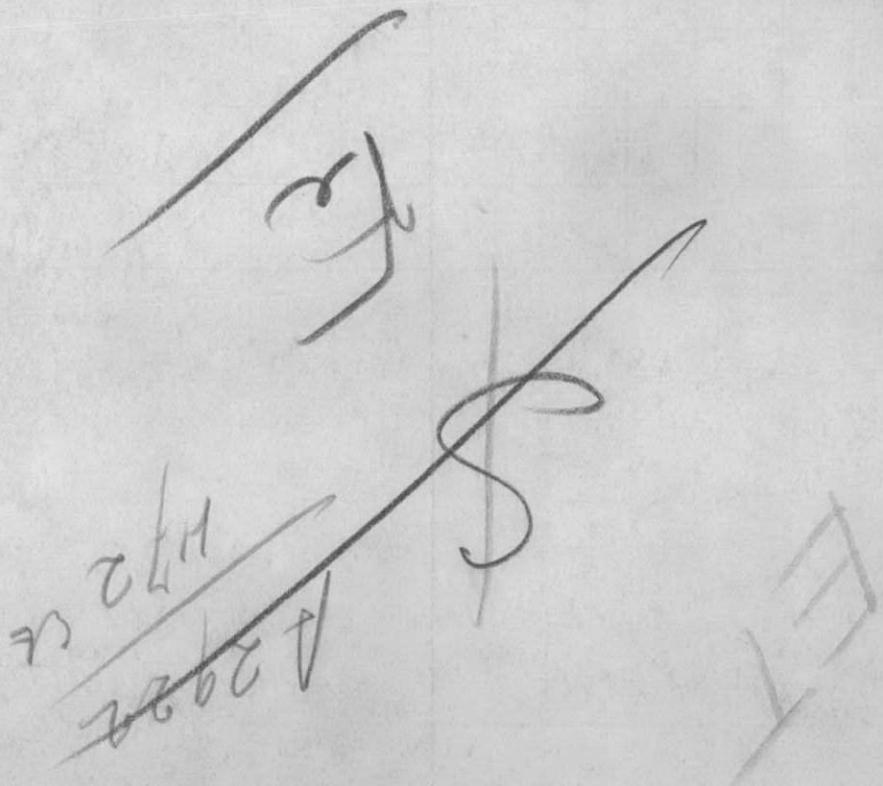
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

a aussi à ET

verses de mots et de sens



595

14 JUIL 1944

Ligne de St. Florentin à Châlons

face d'Arcis s Aube

940

Coupe de voies I et II et des lignes télégraphiques

2

VOIE & BATIMENTS

Société Nationale des Chemins de fer Français
RÉGION DE L'EST

2^e ARRONDISSEMENT25^e SECTION25^e district

EXTRAIT DU RAPPORT

de M^r HETH Norbert, Attaché à l'Am de
No chef de district à Arcis-sur-Aube.

A452

Ligne de St Florentin à Châlons (56 Nord).

Le 10 juillet 1944, entre 2⁵⁰ et 3³⁰ heure, des actes de sabotage ont été commis sur la ligne de St Florentin à Châlons, à 300 m de la gare d'Arcis-sur-Aube (côté Troyes), entre les points kilométriques 53,690 et 54,750, sur voie 1 et 2.

Prévenu de l'incident par le bruit des détonations, j'ai mis pied à terre immédiatement en gare. Le lieu de l'incident n'étant pas connu, j'ai exploré aussitôt les voies, accompagné du chef de service de nuit de la gare d'Arcis, M^r Droit (facteur enregistreur), du cantonnier principal Bertrand et le mécanicien Colsos du dépôt de Châlons, qui se sont mis spontanément à mes services, malgré les risques d'autres attentats dans la nuit.

A 4¹⁰ heures, nous avons trouvé en commun 5 emplacements de sabotage, sur une jonction comprenant les appareils n° 1 et 2 1 poste d'aiguillage, de lignes adriennes SNCF et P.T.T.

J'ai fait les constatations suivantes :

1^e destruction par explosifs, du cœur de croisement de l'appareil n° 1, branchement à 2 voies, 46^k Est, 7³⁰, album 1, case.

2^e destruction par charge d'explosifs placée d'une $\frac{1}{2}$ traversée, du croisement ^{d'autre} et de sortie de l'appareil n° 2, T.J.S. 46^k Est, 7³⁰, album 1 case 35.

- 3) destruction par explosifs d'un renvou électrique avec son support.
 4) destruction par éclats d'une sonnerie de téléphone
 5) destruction par éclats et déflagration des lignes aériennes commandant le disque sur voie 1 au km 55.175, les avertisseurs des PN Villette n° 3, Villette n° 1 et Arcis n° 2 et Ormes n° 5.

6) destruction par éclats et déflagration des lignes téléphoniques de la S.N.C.F. et P.T.T.

En collaboration avec le chef de service N^o 2 Droit, toutes les mesures de sécurité ont été prises :

- 1) couverture
 2) aviser la gare de St Etienne par un cycliste.
 3) aviser la Permanence et les services hiérarchiques exploitation et V.B
 4) aviser la gendarmerie, le P.T.T et garde voies.

Les cantons 2512 - 2513 - 2514 et le surveillant du S.E. ont été appelés sur les lieux et les réparations ont commencé à 6^h15 heures.

Ne disposant pas du matériel d'appareils nécessaire, j'ai supprimé la jonction et poser de la voie courante.

Voici les heures de rétablissement des travaux :

- 1) 8^h30 heures : voie 2 rétablie
 2) 8^h40 " : ligne téléphonique S.N.C.F vers Troyes
 3) 13 " : voie 2 et lignes P.T.T.
 4) 16^h " : les lignes aériennes du S.E.

Importance des dégâts : approximativement 30.000 francs.

Retard de train : train commercial n° 56700 de 3^h50 à 8^h30 heures en gare d'Arcis-sur-Aube.

Arcis-sur-Aube, le 14 juillet 1944.

Le chef de district ffm.

Transmis à [signature] le Chef du Service VB
 pour le tenir au courant
 Troyes le 27 juillet 1944
 Pour l'ingénieur Principal J. B. Flech
 L'ingénieur adjoint [signature]

588

14 JUIL 1944

1140

Ligne de feus à Rouigny

face de Rouilly-Ferandot

Coupure ligne I par pétard

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' Nord

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Troyes

26^e Section de Troyes

263 District de Pinay

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

~~INCIDENT~~⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Malveillancé

Rapport sommaire et Définitif

Ligne de Troyes à Brienne

Gare de Ry-Gerardet ou point kilométrique 186.400

entre les gares de et

Le 14 juillet 1914 vers 2.10
Rupture de voie par explosion
Le 14 juillet vers 6h j'ai été avisé que la voie 1 était
coupée en gare de Ry-Gerardet K186.400 j'ai constaté
que la voie 1 était cassée et que dans la cassure j'ai fait
poser un échafaud pour la voie 2 qui est restée cassée.
La voie 2 est revenue de la cassure et j'ai consolide
la situation toutefois à 8.30 nous signale de
malentendement

Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)
Montant des dégâts
Avaries au matériel
Retard des trains
Mesures prises
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Neant
Neant
Neant
Reparation entrepris au matériel constatations faites
Neant

A Paris , le 15 juillet 1944
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom

PERRIN

~~594~~ 14 JUIL 1944

Ligne de Nuits, Ravières à Chaumont

~~3H30~~

gare de Chateauroux

Destruction par explosif du pont métallique inférieur
Km. 7.856

2

599

14 JUIL 1944

q 1130

Ligne de Paris à Bâle

face de Troyes Preyé

Arrivé par explosion de la machine 140 A 135
à la chapelle St. Luc

2

J

603 / 14 JUIL 1944

Ligne de Troyes à Frouy
Entre Pothières et St. Colombe

W

Coupure de 3 poteaux téléphoniques

2

LEADER TELEGRAPHIC

55 L'ISLE D'ESPAILLE - 61400 LECLERCQ

TELEGRAMS BY TELETYPE, BY CABLE

REDACTED BY THE ADVICE OF THE ATTORNEY

TELEGRAPHIC ADDRESS TO THE

DEPT OF STATE

BY THE CHEMINS DE FER

OF FRANCE

(615)

14 JUIL 1944

184

S^t Moretton & Châlons

Entre ~~Gare de~~ S^t Léger-Moussey et Bouilly-Rouenay
km 174.000

Déraillement d'une machine
Explosion de pétards
Cinq de trains blessés grièvement.

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'EST

INCIDENT⁽¹⁾

Acte

DE⁽²⁾ malveillance

Service de la Voie et des Bâtiments

1^{er} Arrond^t d Biroy

25^e Section d -

253^e District d Envy

Ligne de S. Florentin à Biroy

Gare d ou point kilométrique 176.400

entre les gares de Breuvannes et S. Félix

Date et heure de l'incident : 14 Juillet 1944 vers 18⁰⁰

Nature de l'incident :

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Explosion de pétard au passage de la machine, tenter de sauver, n° 1H041143, occasionnant le déraillement de celle-ci, ainsi que du wagon suivant immédiatement.

Conducteur Jadot, de Biroy blessé

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

29 traverses 30 bogies 1.450 long d'usages
causé de 5 rebuts de 12^{me} 30 hgs -

Montant des dégâts

/

Avaries au matériel

/

Retard des trains

/

Mesures prises

Réparation faite avec le matériel puis en relève
voie rendue le 16 juillet à 13⁰⁰

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

/

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Service allemand et judiciaire avisés

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Envy, le 17-7-1944

Le Chef de District,

Jacq.

(Nom GAUCHEPOT

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

605

14 JUIL 1944

124

ligne de Troyes à Gray

forêt de Bar-sur-Seine

Arrivé par explosif de la machine 230 B 810

L

15 JUIL 1944

(638)

Sens - Périguy

(11.25)

Lette km 200,300 et 200,400

Lette Matlau et Brévaunes

Joies principales coupés
en Vendredi

2

Voie & Travaux

Compagnie des Chemins de fer de l'Est

1^e Division

Travaux d'entretien à exécuter du
1^{er} Janvier 1937 au 30 Avril 1939

270

I (Entre Paris-Est, Noisy-le-Sec et Nogent-le-Perreux, inclus)

II (Entre Paris-Bastille et La Varenne-Chennevières inclus
(Entre Nogent-le-Perreux exclu et Champigny)

Travaux de TERRASSE, MAÇONNERIE, CARRELAGES
PAVAGES, GRANITS, CIMENTS et EGOUTS

GOUMISSION

Soussigné M^{me} Masmonteil Antoine,
13 Rue Edouard Pailleron à Paris 19^e.

Entrepreneur de Travaux publics, demeurant à Paris 19^e Département de Seine après avoir pris pleine et entière connaissance du cahier des Clauses et Conditions Générales applicables aux marchés de travaux des Grands Réseaux de chemins de fer français, enregistré à Paris (3^e baux, le 20 Août 1936, f° 40, C° 787), du Cahier des Charges de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, pour l'exécution des travaux de bâtiments, édition de 1923, enregistré à Paris, S.S.P. le 19 Juillet 1923, sous le n° 438, et du projet de traité relatif aux travaux nécessaires, du 1^{er} Janvier 1937 au 30 Avril 1939, à l'entretien des bâtiments et ouvrages accessoires de toute nature des gares, ainsi qu'à l'entretien des immeubles dans les parcours indiqués ci-dessus appartenant à la Compagnie ou loués par elle (à l'exclusion du bâtiment des voyageurs de Paris-Est, des bâtiments d'Administration 13, 21, 23, 50 rue d'Alsace, 144, 146 Faubourg St Denis, 168 et 191 rue La Fayette, 3 à 13 rue de Château-Landon, 162 Faubourg St Martin, des bureaux de ville, 55 rue Turbigo et 34 Boulevard Sébastopol, des immeubles à loyer dans Paris et 10 rue du canal à Joinville) lesquels travaux sont évalués aux sommes approximatives de Trois cent quatre-vingt cinq mille francs (385 000^f) sur le parcours indiqué dans l'accordade I et à Six cent quarante cinq mille francs (645 000 Frs) pour les parcours indiqués à l'accordade II, soit ensemble à Un million trente mille francs (1.030.000 Frs) passibles du rabais ci-dessous.

M^{me} soumet et m^{me} engage à exécuter les dits travaux, conformément aux conditions imposées par les pièces ci-dessus indiquées, moyennant les prix d'application portés à la Série de la Société Centrale des Architectes (Edition 1934) modifiés par l'application des coefficients de variation publiés mensuellement par la Commission mixte de la série de la dite Société sur lesquels je consens.

I: Rabais de Douze (12) %

II: Rabais de Douze (12) %

Ensemble des travaux : Rabais de Douze (12) %

Je déclare être assuré dans les conditions stipulées au dernier alinéa de l'article 17 des Clauses et Conditions Générales. C^o 1^{er} Juinale d'annonces - 69 Rue de la Victoire Paris 9^e.

A Paris

le 9 Décembre 1936.

Masmonteil
A. MASMONTIEL
Entrepreneur de Travaux Publics
13, r. Edouard Pailleron, Paris 19^e

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d. est M. Month

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d. Troyes

26^e Section d. Troyes

964^e District d. Brie sur le château

Date et heure de l'incident

15 Juillet 1944 1^{re} 25

Nature de l'incident

voie bitardée

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

3 points filé 1 et 3 point filé 2/ Toute la voie

1 point filé 1 et 1 point filé 2/ toute la voie

de gendarmerie au point de la voie

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

- nient

INCIDENT⁽¹⁾ Attentat DE⁽²⁾ Voie

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	12 rails de 22 m - 45 kg à remplacer 12 traverses à remplacer 8 joints suffisants à remplacer
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	25.000 francs
Retard des trains	Voie II retablue à 14 ^h 30 voie I retablue à 18 ^h 30
Mesures prises	Joint assuré à l'aide de deux étaux par joint
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Inquête des gendarmes français de Brienne

A

, le 12 juillet 1944
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom

A. Detaux

632

15 JUIL 1944

~~Paris~~ leus - Raviguy

0430

Crianglé de St Julien

pois 1 et 2 corps - suite à explosions
d'engins

2

633

15 JUIL 1944

(21.15)

Saint-Hilaire - Châlons
Gare de Boulilly - Reuvenay
Jardins occupés - P.I. détruit

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d' Brois

4^e Section d' d.

23^e District d' Ervy

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de S' Floreilly à Brois

Gare de Bouilly ou point kilométrique

entre les gares d' _____ et _____

Date et heure de l'incident

15 Juillet de 1^{er} 45 à 3rd 15
Explosion de pétards

Nature de l'incident

Destruction des appi. 1.3.4.6 et 9.

et d'un P.I de 4^{me} kil: 178.095 (TM)

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

m. North

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Nicet

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

app' N°1. 36 K S^e cœur de croisement N°7 T.S. 46^K S 33
1 pointe de traversée, N°4 - cœur de croisement 36^K
EST. N°6 - cœur de crois^e 36 K EST. N°9 T.S. 46^K EST. 2 pointes
de traverses + 1 cœur de croisement

Montant des dégâts

1

Avaries au matériel

1

Retard des trains

1

Mesures prises

1

Réparation nécessaires faites avec le matériel find

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

en réserve est placé. Voie terminée à 18^h. le 15-

Pont rétabli à 23:15 le 16.

Pont rétabli à 23:15 le 16.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Nicet

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Service allemand et gendarmerie avisés.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Ervy, le

19

Le Chef de District,

facez

(Nom) GAUCHEROT

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

15 JUIL 1944

(3^{me})

De Lyon — ~~Rouen~~
~~Troyes à Bucane~~

Entre St-Julien et Thennelières
km 171.460

Rupture de voie par explosion

Sans conséquences

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d. Troyes

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^e d. Troyes

2^e Section d. Troyes

2^e District d. Pancy

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

~~INCIDENT~~⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Malveillance

Rapport sommaire et Définitif

Ligne d. Troyes à Brienne

Gare d. ou point kilométrique 171,160

entre les gares d. St Julien et Thennelières

Le 15 Juillet 1944 vers 3 h.
Rupture de frein par explosion
le jour 15 Juillet 1944 à 07h30 autre que le
vrai était équipée au Kil 171,160, au moment arrivé j'ai
constaté que deux projectiles avaient percé et cassé tous deux freins de garde
de même que le rail contre quinze mille de l'abriail N° 2
avec l'aide de l'équipage du 16 Juillet nous avons
remplacé les deux pièces d'abriail par de la voie courante
situation establie à 15 30' 8ans au Pentecôte

Néant

4

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Sainte-Vaiguille

Montant des dégâts :
.....

.....

Avaries au matériel :
.....

.....

Retard des trains :
.....

.....

Mesures prises :
.....

Réparation effectuée avec les constatations faites

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées :
.....

.....

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) :
.....

.....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats) :
.....

.....

A Pacy , le 15 Juillet 1914
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) PERROT

15 JUIL 1944

(635)

34.30

St Florentin - Châlons

km 182.500

Gare de l'Yerres - Bonneval

Ponts principaux et garage détruits

2

Flamboin.

Suppression des
fonctions 18¹ et 21¹

n° 8148. 3*

Paris, le -5 JUIN 1935

CLASSEMENT	
Station	
L. 8551	Demandeur
8148	Pièce

Monsieur le Directeur du Contrôle (E.T.)

Bon
M. B. M.
1/VI/35

Un Messs T.C. ~~rév. 1/VI/35~~
l'17 Mai 1935
adresse au Subdivisionnaire de notre Service
pour la suppression des fonctions 18¹ et 21¹
de la gare de Flamboin.

Conformément à votre lettre du
10 octobre 1932, j'ai l'honneur de vous
adresser en 3 exemplaires, un schéma
des modifications corrélatives de signalisation
et enclenchements.

Je vous serais obligé de vouloir
bien approuver au point de vue
technique, les nouvelles dispositions

23/8

B. L.

P.S. Le schéma de fond ~~indiqué en noir~~
~~et en bleu~~, la situation qui a été approuvée
par les Décisions Ministérielles N°s T. 1.451 du
29 avril 1933 et T. 2.988 du 13 juillet 1934, mis
~~en~~ ~~les~~ ~~dispositions~~ indiquées en
bleu n'ont pas été réalisées.

La retombée sur calque comporte en
rouge les modifications à approuver.

5) Copie à la 2^e Division

avec 5 exemplaires du schéma

Ce schéma comporte la suppression de signaux à
flamme et feu vert sur aiguilles 14¹ et 11³. Mais ces
signaux ne devront être déposés qu'après approbation du présent projet.

-5 JUIN 1935

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^t d Broye

Section d E

District d Ervy

Date et heure de l'incident

15 juillet de 3^h30 à 4^h20

Nature de l'incident

Explosion de pétards

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

Explosion de pétard dans l'aiguillage de l'appl. n° 1, cœur de traverse appl. n° 2 et cœur de croisement, cœur de croisement de l'appl. n° 3

M. Wink

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

aiguillage complet 16 K. S. 33 détruit, cœur de traverse 46 K. S. 33 et cœur de croisement 1 cœur 36 K. EST.

Montant des dégâts

1

Avaries au matériel

1

Retard des trains

1

Mesures prises

Réparation faite avec le matériau pris en réserve et terminées à 14^h00

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Néant

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Néant

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Service allemand et quatorze avis

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Ervy, le 15-7-1944

Le Chef de District,

Jauj
(Nom) GAUCHERDT

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

15 JUIL 1944

St-Florentin à Châlons
Entre Jengny et St-Jean

Rails coupés par pétards

¹⁰
sans conséquences

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d' Troyes

25^e Section d' Troyes

253^e District d' Berry

INCIDENT⁽¹⁾ acte de DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de S^t Florentin à Broyes

Gare d' _____ ou point kilométrique

entre les gares de Jengoux et S^t Jean

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

m. North

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

15 Juillet vers 3^h 30

Explosion de pétards

Rails fracturés, un joint surdagué, du kil: 185,300 au 185,600, file 2.

Neaut

22 rails 12 m. 30 kilo haut claqués

/

/

réparation faite avec du matériau déposé sur une voie retournée. Voie recouverte le 16 à 13^h 30

Neaut

/

Service allemand et gendarmerie arrivé

A Broye, le 16.7. 1944

Le Chef de District,

jouy
(Nom GAUCHEROT)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

718

17 JUIL 1944

7100

Sens - Régny

entre Tectwane et Stissac
km 107.000

Communications téléphoniques
anciennes

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2 . Arrond^t d TROYES

22 . Section d TROYES

924 . District d ESTISSAC

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾

ACTE

DE⁽²⁾

SABOTAGE

Ligne de SENS à TROYES

(57^{sup})

Gare d ou point kilométrique 106,980 et 107,100

entre les gares de FONTVANNES et d'ESTISSAC

Nuit du 16 au 17 juillet 1944.
Sectionnement de la ligne téléphonique SNCF et PTT

27 fil sur 28 29 constituaient la rame du réseau
téléphonique ont été coupés par des inconnus
au p. K. 106,980 et 107,100

4

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Retablissement de circuits SNCF par agents du S.E.
le 19 juillet 1944 -

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

A ESTISSAC , le 19 juillet 1944
Le Chef de District,

(Nom DALICHAMPT)

HP

17 JUIL 1944

2H00

S'Florentin - Châlons

Entre Ervy et Auxon
km 202.530

P.I. de 3 m

Destruction par explosif.
Toies 1 et 2 coupées
Pas d'accident

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d'l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

1^e Arrond^t d' Bièvres

2^e Section d' 1

3^e District d' Évry

INCIDENT⁽¹⁾ acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne d' S. Florentin à Bièvres

Gare d' _____ ou point kilométrique 202.449

entre les gares d' Auxon et Évry

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

17 Juillet à Pont de 3^e piétons

P.I. de 3^e sauté par suite d'enfoncement de piétons et rompement de tranchée.

11 rails de 12 m^s avaries.
12 traverses soit 1450 m^s id -

Breche comblée par apport de matériaux
Pont suspendu. Réparation voie 3 terminée
à 20^h le 18 et voie 2 le 19 à 11^h00

Service allumé et fondation avaries

A Évry, le 18-7-1944
Le Chef de District,

(Nom) GAUCHEPOT

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

5^h22
18 JUIL 1944

Paris à Bâle
Gare de Montierney

Explosion de wagons -

2



CHEMINS DE FER DE L'EST

EXPLOITATION

3^e RÉGION

28, Quai Claude-le-Lorrain, 28

NANCY

TÉLÉPHONE : 9-41

N° 348

N° de la lettre à laquelle on répond

Dr Instances

OBJET :

Monsieur l'Ingénieur Principal
des Services Techniques

à Paris

comme suite à votre lettre n° 1938 XT³

du 24 Mai dernier j'ai l'honneur de vous faire connaître que le poste téléphonique de M. l'Ingénieur de la traction à Nancy est constitué avec un panneau à leviers à 8 directions et une rosace 8 M. sans tableau annonceur à voyants.

Normalement le montage ne permet pas aux postes reliés d'appeler sauf le poste central de la gare de Nancy, la lame 2 du commutateur à levier de cette direction donnant au repos contact avec le plot 51 relié à une sonnerie d'appel.

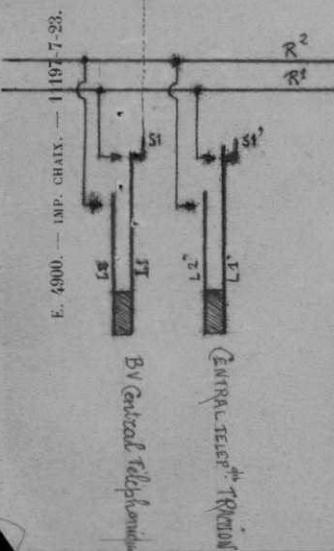
M. l'Ingénieur de traction demande que le poste central traction puisse aussi appeler; le même montage que pour la direction Bv Nancy devra donc être réalisé avec une sonnerie à timbre différent.

Votre bien respectueux et dévoué

Travaux au nom de l'Ingénieur Général des S. Techniques

Le 8^e Inspecteur

Co-Ragot



SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' EST

Reçus définitif

en date INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Sabotage

Service de la Voie et des Bâtiments

2 ° Arrond^t d TROYES

26 ° Section d TROYES

261 ° District d VENDEUVRE

Ligne de PARIS à MULHOUSE

Gare de MONTIERAYEY ou point kilométrique

entre les gares d _____ et _____

Date et heure de l'incident

18 Juillet 1944 à 5¹²

Nature de l'incident

Explosion de Wagons

21 wagons chargés d'explosifs et garés vers IV ayant été débarqués l'explosif a produit un grand entonnoir sur 188,800 m. vers II - IV - VI. Vers Vies I et III ont été anéantis et réparés. L'abri à Outillage de l'Epine a été détruit. Le BV a été endommagé par le bombardement du 14 juillet et en a subi nouveaux dommages.

pas d'accident de personne

Vie II - IV - VI intempestives au 1^{er} anniv.
Vie I et III également touchées

100.000

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

22 Wagons hors service
Vie II rendue à la circulation le 18 Juillet à 18⁴⁵
Vie I rendue à la circulation le 19 Juillet à 18⁰⁰
Emplacement repris des communes de Montieray, Brieil et Vénil Mle - Train pour le arrt

Measures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

VB - Ex

Enquête de la Gendarmerie. Résultat : Véans

A Vendeuvre, le 4 Août 1944

Le Chef de District,

Xijan

(Nom DUFFAUD)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

~~759~~ 19 JUIL 1944

Sens à Périgueux

Entre St-Julien et Théminiac
km 171.150

~~9⁴⁴~~
~~1435~~

Voie coupée au pont métallique
par pétard

—
2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d 1^{er} Est

Service de la Voie et des Bâtiments

26. Arrond^t d Troyes

26. Section d Troyes

263. District d Pithiviers

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

m. Worth

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Malveillance

Ligne d Troyes à Brienne

Gare d ou point kilométrique 121.103

entre les gares d St Julian et Thennelières

Le 19 Juillet 1944 vers 1^h35
échafaudis de bêton sur le tablier métallique Voie II PI 171103
le jour 19 juillet 1944 à 7^h au moins d'une échelle ferme
qui renchérit au PI Kil 121.103 de la ligne Troyes-Brienne
le contrevent qui a été démonté et remplacé par le tablier
évitant les fondations Voie II les rendant inutilisables
avant réparation. Aussitôt la réparation a été entreprise
en utilisant le PI Voie I racordé à la Voie II pour
l'an. Il y a une unique PI Voie I K.V.174.796 n'étant pas établi.
Situation rétablie à 18.30 avec passage à 30 km/h.

Nean

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.
Montant des dégâts	inconnues.
Avaries au matériel	éclairé
Retard des trains	minimum
Mesures prises	Publication de la suite
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Atmosphère
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	Saint
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	autobus passagers et demandes réclamées

A Savigny, le 20 juillet 1944

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) PERRET

Explosion de pétards , le 19 Juillet 1944
sur le TM du P.I. de 8m50 km I7I.I03
entre St-Julien et Thennelières

Rapport sommaire

(M. Worth)
H.J.
Ce jour 19 Juillet à 1h35, trois pétards ont explosé sur le tablier métallique du P.I. de 8m50 situé au kil. I7I.I03 entre la bifur de St-Julien et la gare de Thennelières ayant détruit les deux poutres sous files 3 et 4; la première à 4m,90 de son extrémité côté TROYES, la seconde, à 2m,90 et à 7m,50 de son extrémité côté TROYES également les dégâts sont relativement peu importants.

Pour rétablir la circulation, la voie unique actuellement en service entre St-Julien et Thennelières , sera reportée de voie 2 sur voie 1 à la traversée de ce P.I.. Durée de l'obstruction: 20h environ. 1

Il n'y a pas eu d'accident de personnes, quatre pétards non éclatés ont été ramassés sur place, par le service de Surveillance allemand. Deux rails de 12m ,30k ont été sectionnés.

Autorités françaises et allemandes avisées.

Troyes, le 19 Juillet 1944
- Le Chef de Section,

D. Chauvelot

SR.

4

783

20 JUIL 1944

de 0^h20 à 0^h40

ft. Florentin à Châlons

Gare de Charmont

au km. 70.700 au 71.300

Destruction de points de côte
par engins explosifs

—
2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

1^e Arrond^t de Troyes

2^e Section de Troyes

2^e District d'ARCIS-SUR-AUBE

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de St-Florentin à Châlons

Gare de Charmont ou point kilométrique 70.⁷⁰⁰ et 71.³⁰⁰
entre les gares de Charmont

Date et heure de l'incident.....

20 juillet 1944 entre 0²⁰ et 0⁵⁰ heures.

Nature de l'incident.....

actes de sabotage sur 5 appareils de voie et ligne aérienne
Prévenu par gare d'Arcis à 3⁴⁵ heures. Arrivé à Charmont 5³⁰ heu.
Des inconnus ont détruit les croisements et traversées d'appareils
N° 1-2-10-11-12, en placant des explosifs dans les pointes de
coeur et 1/2 traversées, et à 2 poteaux télégraphiques qui ont
provoqué le sectionnement des 2 poteaux et la rupture des
lignes téléphoniques SNCF et PTT, ainsi que les circuits de
commande d'un avertisseur au PN n° 8 de Charmont et du disque
protégeant la gare côté, voie 1. Voies 1 et 2 coupées. Voies
de service n° 3 et 5 inaccessibles. 2 jonctions sur voies
 principales hors service.

→ néant. Pas de blessés

1) 4 branchements 2 voies, 46^e Est, 7^h 30 : pointes de cœur détruits

2) 1 T.J.S., 46^e Est, 7^h 30 : les 2 demi-traversées et 1/2 pointe de cœur détruits

3) disque au km 72⁶⁰⁰ et avertisseur au PN n° 8 sans courant

4) 8 fils P.T.T., 4 fils SNCF coupés.

40.000 francs

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

néant.

Montant des dégâts.....

néant.

Avaries au matériel.....

néant.

Retard des trains.....

néant.

Mesures prises

Horaires de sécurité : prévenir les gares voisines, couverture sur voie 1,
fermer le disque voie 2. Repérer à l'aide des cantons 25-21-25-21-25-21
Commencement à 6 heures. Supprimer les appareils et passer de la voie
couverte. Voie 2 établi à 8³⁰, et voie 1 à 14³⁰ heures.

Constatations : néant. Pas de témoins

Cause présumée : acte de sabotage par la "Résistance".

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées..

Exploitation.

Responsabilité : néant.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquêtes faites par la gendarmerie d'Arcis, gardes-voies

et service de surveillance allemand (UA8 TROYES)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service⁽³⁾
(Nom, titre, fonction et signature)

A Arcis-sur-Aube, le 20 juillet 1944
Le Chef de District, HETH

J. HETH (attaché)

(Nom) HETH

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M. ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

794)

20 JUIL 1944

2100

Morts et Rarities à Charnay

Bision et Ounce

Incendie de wagons chargés de bois

Sans conséquences

—
Z

Flamboin

Modification de la
signalisation

voies II et I bis

Note n° 83

Paris, le

28 NOV. 1933



~~S X~~ Retourné à 2^e Division

Note annexe.

~~Bois~~
~~M 28~~

Les schémas des installations
électriques de Flamboin ont
donné lieu aux remarques qui
font l'objet de la note ci-annexie.

Note

~~Bois~~
~~Bard~~

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^d de TROYES

23^e Section de CHAVMONT

234^e District de CHATILLON

INCIDENT⁽¹⁾

Acte DE⁽²⁾

Nantes à Brion (Trans Brion Chatillon)
Ligne de
Gare de Brion ou point kilométrique
entre les gares de / et /

Date et heure de l'incident.....

le 20 Juillet 1944 à 3^h 30.

Nature de l'incident.....

Démolition de wagons chargés par explosif

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit....

Dans la nuit du 19 au 20 sur 3^h 30, des agents de la résistance ont fait sauter plusieurs rails au ressort de suspension de 4 wagons chargés de bâches et gazogène stationnés en gare de Brion à 3 km.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Pas d'accident de personne.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Avarie de la voie avec déraillement à la halle 10m² de vélum brisé. 1 porte coulissante brisée. 12 m² contre coupé, tôle brisé, flancs déformés.

Montant des dégâts.....

4 wagons démolis, 6 des 16 briques de wagons cassés et malmenés.

Avaries au matériel.....

/

Retard des trains.....

/

Mesures prises

/

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées..

Acte de malveillance de la part de agent de la résistance.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Succès M-T et V-B-

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Enquête au clé du district le 20-7-44 à 8^h 30

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Chatillon, le 21-7-44 1944

Le Chef de District,

(Nom HEYLER.)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

794

20 JUIL 1944

Lens à Rerigny

Entre Tonville-Montquemont et Messon

km 100

Ligne téléphoniques coupées.

Sous consignation

2

Numéro et objet des pièces	Détail des numéros d'œuvre et fournitures accessoires et toutes sujettes. —	Prix
	La pièce Quarante cinq francs	41 ^f
n° lot 2594 Pose d'évier.	<p>Pose d'évier en granit porcelaine avec siphon en plomb de 40^{mm}, un bouchon de dégagement et bouché en cuivre. consoles à scellement en fer forgé, le tout fourni par la Compagnie à proximité du lieu d'emploi, y compris montage, pose, raccord avec l'assiette en plomb de 40^{mm}, scellements, toutes soudures, main-d'œuvre, fournitures accessoires et toutes sujettes. —</p> <p>La pièce : Cinquante cinq francs.</p>	55 ^f

Table mobile.

Nous espérons que l'Administration Supérieure voudra bien approuver le présent projet et l'imputation de la dépense.

24 juillet

Dressé à Charleville

L'Ingénieur Principal,

VU ET PROPOSÉ

L'Ingénieur en Chef de la Voie,
et des Travaux
Pour l'Ingénieur en Chef de la Voie et des Travaux
L'Ingénieur en Chef adjoint

Sous et présente

Paris, le 19

Le Directeur de la Compagnie;

79^e

20 JUIL 1944

4th

St. Florentin à Châlons

Gare d'Auxon

Voie unique coupée par explosion d'origine

Plus conséquences

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d' Ervy

4^e Section d' Ervy

3^e District d' Ervy

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne d' S. Florentin à 6 voies
Gare d' ou point kilométrique 191.436
entre les gares d' Chamoy et Auxoy

20 juillet vers 3^h00
Rails avariés par explosion de pétards.

3 rails dont 2-12⁰.30 kg et 1-11.86 avariés
par suite d'explosion de pétards posés au joint

3 rails avariés + 2 traverses

Matériel pris en réserve en gare d'Auxoy, voie II
voie libérée vers 12^h00

Service acheminé à gendarmerie avisée

A Ervy, le 20-7-1944
Le Chef de District,

Jacquier
(Nom GAUCHEROT)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

794

20 JUIL 1944

4^H15

St. Florentin à Châlons

Tengny (gare)
et Butte Tengny St Chamay St Phal Km. 187.800

Destruction des app. 6 à 9 par explosion d'engins

Appareils 10 et 11 endommagés -

Voie coupée entre les Km 188.100 et 188.300

Sans conséquences

2

RÉGION EST

Compagnie des Chemins
de fer de l'Est

Voie et Bâtiments

2e Arrondissement

Avant-projet

Paris, 1^e

Ligne de Paris à Mulhouse

Gare de FLAMBOIN-GOUAIX

Remplacement du poste type Est N° 3 par un poste Saxby

Notice Explicative

RAPPORT AU CONSEIL

Le poste N° 3 de la gare de Flamboin-Gouaix est pourvu de leviers d'un modèle très ancien dit type Est qui arrivent à limite d'usure.

Le poste qui comporte 17 leviers dans une cabine en ~~béton~~
~~b~~ à fleur de sol, ne se prêterait à aucune adjonction; en outre il n'est plus possible d'en prolonger la durée par voie d'entretien.

Nous nous proposons de reconstruire le dit poste avec une cabine surélevée en béton armé et d'y installer un appareil d'enclenchements Saxby de 25 leviers.

Les enclenchements seraient réalisés suivant le même programme qu'actuellement.

La dépense totale évaluée à..... frs est imputable de la façon suivante:

Compte des Travaux Complémentaires..... frs

Compte d'Exploitation..... 56.000 frs

Le Compte des Travaux Complémentaires supporterait en outre une majoration de 50.000 frs pour frais généraux et intérêts.

Nous proposons de demander au Conseil l'approbation de ce projet et l'autorisation de l'adresser à l'Administration Supérieure.

Paris le 20 Décembre 1937
L'Ingénieur Principal.

Vu

B
Sur double

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^d d' Évry

25 Section d' d.

263 District d' Évry

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de l'Florentin à Évry

Gare de Jeuquy ou point kilométrique
entre les gares d' et

Date et heure de l'incident.....

Nature de l'incident.....

M. Month

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit....

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts.....

Avaries au matériel.....

Retard des trains.....

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées..

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

20 juillet vers 3^h15

Appareils et voies détectés par exploration de piliers
Vers 2^h du matin, plusieurs detonateurs se
sont déclenchés et après vérification de la voie il
a été constaté que 6 appr. N° 6-7-8-9-10-11
étaient endommagés et 200 m de voie furent
sous ferrets

6 coquilles de croisement hors d'usage
sont que 10 rails 12⁰ 30 K.

Reparations faites avec du matériel pris en
garde. Voie rendue à l'exploitation à
12^h00

judicarice et Service communal avisé

A Évry, le 20-7-1944
Le Chef de District,

GAUCHEROT
(Nom)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

790)

20 JUIL 1944

Paris à Bâle

4420

Entre Arsonval et Jersaint
km 213.240

Pont inférieur détérioré par explosion
d'engin.

2

SERVICE DE LA VOIE

ET DES TRAVAUX

CHEMINS de FER de l'EST

5^e Division 1 074.051

Mod. 1238

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE L'EST

Ligne de Besançon à Gray
Gare de Gray.

(Partie commune avec la Compagnie P.L.M.)

CLASSEMENT
StationLigne Dossier
10 2

Construction d'un bâtiment pour Service médical.

RAPPORT ESTIMATIF

Les locaux affectés au Service médical dans le bâtiment des Voyageurs de la gare de Gray sont très exigus. Ils ne comportent qu'un petit cabinet et une salle d'attente de 3^m x 3^m. Cette installation est insuffisante pour la circonscription qui compte 645 agents.

Nous nous proposons de construire un bâtiment à simple rez-de-chaussée de 17^m30 x 6^m40 comportant : une salle d'attente, un cabinet de consultations avec cabines de déshabillage, une salle de pansement et un laboratoire de radiologie.

Le bâtiment sera pourvu de chauffage central, de l'eau chaude et éclairé à l'électricité.

Les locaux actuels du Service médical seront affectés aux agents du personnel de la gare et à leurs archives.

La dépense totale évaluée à 160.000,- suivant détail estimatif ci-après comprend, ~~suivant~~

I. A) - Des Travaux Complémentaires de 1^{er} Etablissement

properment dits, évalués en principal à 157.000,-

B) - Des Travaux Complémentaires de 1^{er} Etablissement + du Matériel Inventorié, évalués en principal à 3.000,-

La gare de Gray étant commune aux Réseaux P. L. M. et Est, nous nous mettrons d'accord avec la Compagnie P. L. M. pour l'imputation de la dépense au Compte de la Communauté conformément aux Conventions en vigueur.

Détail estimatif —

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Troyes

26^e Section de Troyes

262^e District de Bar-sur-Aube

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Paris à Mulhouse

Gare de Pont à TM du point kilométrique
entre les gares de Jessains et

213.340

Arsenal

Date et heure de l'incident : 20 Juillet à 11^h.25

Nature de l'incident : Explosion de pétards sur le TM. du PI de 1^m.00

Le 20/7 à 11^h.25 des pétards ont explosé, sur voie I à 1^m.50 de l'extrémité des portes côté Mulhouse. En ce temps après l'explosion un train de personnel en provenance a franchi le PI sans diriger le mécanicien ayant recouvert sur choc au passage sur le choc produit par le plateau métallique (ouvert). Il arrête à la halte d'Arsenal et prend le chef de halte. Une unité de la voie permet de constater l'état du pont.

Voir I interdit à la circulation. Ralentissement à 30 km/h sur voie II.

Pas de blessure

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service⁽³⁾
(Nom, titre, résidence et signature)

à Bar-sur-Aube, le 28 Juillet 1944

Le Chef de District

(Nom GUILLAUME)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

788

20 JUIL 1944

4⁴45

Paris à Bâle

Rute Aisonval et Jésanis

Km 213.360

Vie I détruite par explosion d'engin

sans conséquences

2

803

20 JUIL 1944

20 11³⁰

St. Florentin à Châlons

Entre les PN n° 4 et 5 de Creney
km. 80

Vac coupeé par explosion d'engin

Par déraillement

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d

Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de *Broyes*

25^e Section d

26^e District d

INCIDENT⁽¹⁾ *Acte DE⁽²⁾ malveillance*

Ligne de *Broyes à Châlons*

Gare d ou point kilométrique 80.000

entre les gares de *Greney* et *Luyères*

Date et heure de l'incident

le 20 Juillet à 20⁴⁵

Nature de l'incident

acte de malveillance

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

m. North

Le train 56.188 a été arrêté par l'explosion de pétards sur voie II devant une brèche de 3m sur la voie. Un essieu a déraillé et a été relevé par les moyens du bord. Réparation faite aussitôt par l'équipe de la voie. Situation rétablie le 21 Juillet à 0⁴⁵.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

1 rail de 12m

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

5 heures

Mesures prises

rail remplacé par un du dépôt de secours

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

attentat

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Autorités administratives et judiciaires, service allemand présent

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A *Broyes*, le *21 Juillet 1944*

Le Chef de District,

Fuzellier
(Nom *Fuzellier*)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

812

20 JUIL 1944

28130

Puis à Bâle

Entre Mesquigny-Mey et Vallant-St Georges
km. 142.110

Vie coupée par explosion d'azur

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de TROYES

21^e Section de Romilly

212^e District de Romilly

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

~~INCIDENT~~⁽¹⁾ ~~acte~~⁽²⁾ DE sabotage

Ligne de Paris à Mulhouse

Gare d' Cherbourg ou point kilométriques 142, 940 et 142, 110
entre les gares de Cherbourg et Vallant-Saint-Georges

20 juillet 1944 - 23^h30

Sabotage

Des inconnus ont fait sauter à l'aide d'explosifs
le rail file 3 de la voie I au km 142, 940 et le rail
file 4 de la voie II au km 142, 110; un éclat de ce
dernier a gravement endommagé le rail file 3
(perforation à l'âme, nécessitant également
le remplacement).

pas d'accident de personnes

18

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	3 rails 46 ^e EST - de 18 ^{me} endommagés
Montant des dégâts	6.000 francs.
Avaries au matériel	néant
Retard des trains	Interruption de circulation VI de 23 ^h 30 à 8 ^h 30, VII de 23 ^h 30 à 9 ^h 30 remplacement - des rails - avaries après autorisation des autorités allemandes.
Mesures prises	Les ruptures de rails semblent provenir d'explosions
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Sabotage -

A Romilly , le 21-7- 1944
Le Chef de District,

LJ

(Nom PETIT)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

20 JUIL 1944

Sens à Troyes

Entre Troyes Preige et Fontenay

entre les Km. 100.105 et 100.240

Destruction de la ligne téléph SNCF.

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2 ° Arrond^t d TROYES

22 ° Section d TROYES

224 ° District d ESTISSAC

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficiat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ SABOTAGE

Ligne d SENS à TROYES

Gare d _____ ou point kilométrique ^{entre 4 Km} 100,105
et 100,240

entre les gares d TROYES-PREIZE et FONTVANNES

Nuit du 18 au 19 juillet 1944
Sectionnement de la ligne Félix Houyoux SNCF-LPTT

La bobine de fil coupant le raffut a été sectionnée
en de nombreux points entre le Km 100,105 et 100,240
par de courtes

46

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Rétablissement de circuit SNCF par le agent du SE
le 21 juillet 1944

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) J. LALICHANDRE

AESTISSAC , le 21 juillet 1944
Le Chef de District,

817)

21 JUIL 1944

0⁴10

Paris à Bâle

Raccolte de l'h. Juillet
Ann 170. 988

Attentat à main armé
contre le poste E

Sans conséquences

2

21 JUIL 1944

~~11/20~~

Pans à Mulhouse
Gene de Payns

Arrêts aux croisements des app.
de la gare par explosifs.

9

M 20

DÉSIGNATION DES OUVRAGES		NOMBRES de la série des prix	QUANTITÉS	PRIX			DÉPENSES
1	2			3	4	5	
Pans à Mulhouse Gare de Payns							

Arrêts aux croisements des app.
de la gare par explosifs.

92

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Whist
INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Région d. 1^e Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e. Arrond^t d. de Troyes

22^e. Section d. de Troyes

221^e. District d. de Troyes

Ligne de Paris à Mulhouse

Gare de Payns ou point kilométrique

entre les gares de = et

Date et heure de l'incident : 21 juillet 1944 entre 1,20 et 1,45 h h

Nature de l'incident : Avaries aux croisements des appareils de la gare de Payns par explosifs.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Le 21 juillet 1944, entre 1,20 et 1,45, 12 explosions produites par des pétards posés dans les appareils de la gare de Payns ont mis hors d'état les 12 croisements constituant la totalité des appareils de la gare de Payns.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Circulat. voie II interrompue jusqu'au 21-7 à 11,45 h
..... do I do à 16,30

Aucun accident de personne.

40

Matériel inutilisable

1^e - sur V.E.: 1 cœur de crois^t type "Abbaye" tg 0,10-46 K Std.
1 cœur tg 0,13 et 3 coeurs tg 0,10 en Mn.46 K Std.
1 contrerail de rails extérieur.

2^e - sur V.S.: 5 coeurs et pattes de lièvre 5°30 36^K E
2 coeurs et pattes de lièvre 36^K E 7°30

Néant

Voie II rendue à la circulⁿ le 21 à 11,45 avec ralent. ^{nt}
à 10 Km/H. et services de pilotage à voie unique.
Situation normale régulée sur les 2 voies sans ralenti-
sionnement le 21 à 15^h50.
Accès aux voies de service de la gare
de Payne supprimés.

Attentat.

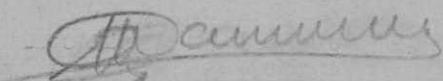
Néant.

Autorités allemandes avisées.

Autorités civiles judiciaires avisées.

A TROYES , le 22 juillet¹⁹ 44

Le Chef de District,



(Nom DAUNOIS)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

* S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

21 JUIL 1944

819

3415

S. Florentin à Troyes

Enté St. Jean et Jengoux
km 183.447

PI de 3 détruit par explosif

—
2

Copie

Lettre de M. le Sous-Secrétaire
d'Etat des Postes et Télégraphes à M. le Ministre
des Travaux Publics.

Paris, le 23 Janvier 1900.

Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

J'ai l'honneur d'appeler votre bienveillante attention sur la Municipalité d'Occey (Haute-Marne) qui sollicite l'établissement, dans cette commune, à la station du Chemin de Fer, d'un poste télégraphique.

Je serais heureux d'apprendre qu'il vous a paru possible d'accueillir favorablement cette demande.

Agreez, Monsieur le Ministre, etc....

Le Sous-Secrétaire d'Etat
des Postes et des Télégraphes,
Signé : Léon Mongeot.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2 • Arrond^e d' Breuxy

25 • Section d' Breuxy

253 • District d' Breuxy

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾

Acte

DE⁽²⁾

malveillance

Ligne de

Gare d'

entre les gares d'

saint Florentin à Breuxy

ou point kilométrique 183.520

et Jeugny

21 juillet à 3°15

P.I. de 3^e détruit par explosif

Vers 3°15, rue kilo 183.520, destruction du four métallique de 3^e par acte d'escalade et de spéciation

YB

	Pont détruit
Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	
Retablissement du pont à l'aide de poutrelles de 6 ^{me} reçues de Troyes	
Mesures prises	voie rendue à 19 ^h le 21.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	enquête administratif et judiciaire avancée

A

, le
Le Chef de District,

19

- (1) ou accident, ou acte.
 (2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) *Le chef de District*

818)

21 JUIL 1944

3430

Sens - Lyon à Bergerac

Rte Mathaux et Bièronnes
1 Km. 199.700

Vie coupée par explosion

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d. le Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d. de Troyes

2^e Section d. Troyes

263^e District d. Pancy

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

environ
INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

Malveillance

Rapport sommaire et Définitif

Ligne d. Troyes à Brienne

Gare d. ou point kilométrique 199,680

entre les gares d. Brevoines et Mathaux.

Le 21 Juillet 1944 vers 3^h00
Rupture des rails horizontaux sur les 4 filés
sur le 1er filé qui a 7 voies du côté extérieur je me
suis arrêté devant sur place et par curiosité des
voitures qui avaient laissé des déchirures de 2 voies,
transférées matériau et outil pour commencer la réparation
et en faisant des coupes pour recoudre les rails de 22,00
metres. A 11.30 le train 7 était rentré à la circulation
et la Verrerie à 18.30 sans signaux de malentendement

Néant

JP

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	4 rails de 22, sectionnée le point Nord horizontale 4 traverses sectionnées en triangles portant
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	Néant.
Retard des trains	
Mesures prises	Réparation immédiate constatation faite
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	Malveillance
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	

A Fumay, le 20 juillet 1916

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom PEURIN)

21 JUIL 1944

21st 30

Muits of Ravines a Blicon
Entre St^e Colombe et Caignes
km. 22.665 au 29.363

Coupe de la voie par captifs

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'EST

ET
INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Malveillance

Service de la Voie et des Bâtiments

9^e Arrond^d de TROYES

23^e Section de CHAUMONT

23^e District de CHATILLON

Ligne de ~~Nantes~~ Paris à Bricon
Tunçay Nantes Chatillon
Gare d / ou point kilométrique 22,665 au 29,363
entre les gares de 5^e Colombe et Laignes.

Date et heure de l'incident.....

Nature de l'incident.....

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit.....

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts.....

Avaries au matériel.....

Retard des trains.....

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées..

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

Le 21 juillet 1944 vers 21^h30
coups de la voie par explosion.

Sur la nuit du 21-7 au 22-7 la ligne 53 a été coupée aux kil. 22,665 sur 1 file - 22,670 sur 1 file 26,606 sur 1 file, - 29,363 sur 2 files. Au kil 29,363 la couenne se trouve sur le pont métallique. La couenne de rails a entraîné la coupure des longueurs. Pas d'autres avaries au pont.

Voie coupée sur 4 nouvelles places.

Sur 4 coupures 5 hours de 1h50 à 2m dans le rail.

Niant

Niant

Connexion assurée par la gare de 5^e Colombe.

Acte de terrorisme.

- V-B -

Signé au chef de District le 22-7 - à 9^h

À Chatillon le 23-7 - 1944
Le Chef de District,

(Nom) HEYLER

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

21 JUIL 1944

24"

Muits de Ravières à Charnon
entre Vauxhailles et Gattecey
au km. 23345 au 21411

Coupe de roche par explosion

9
2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de TROYES

23^e Section de CHAUMONT

24^e District de CHATILLON

Date et heure de l'incident.....

Nature de l'incident.....

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit....

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts.....

Avaries au matériel.....

Retard des trains.....

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées..

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Malveillance

Ligne de ~~Nutte~~ Pas à Brie - Tonnerre - Brien - Chatillon
Gare d ~~.....~~
ou points kilométriques 23,343 au 21,411
entre les gares de Veylauville et Latry

Le 21 Juillet vers 24^h.
Coupure de la voie par es flans.

Les 24^h le 21-7-44 des agent de la voie ont fait sauter la voie de la ligne 53 en 20 flans entre les PK 21,343 et 21,411 soit sur 18 m.

Circulation interrompue entre Latry
et Veylauville.

2x10 rails de 8 m 30f t,5t, inutilisables
10 traverses caillées.
4 fls billejognies coupés.

Train

Train

Circulation pris par le pôle de Latry et
Veylauville.

Acte de malveillance de agent de la voie

- VI - 73 -

Enquête du chef du District le 22^h à 15^h

A Chatillon, le 22-7-1944

Le Chef de District,

(Nom HEYLER)

835

22 JUIL 1944

0⁴10

St. Florentin à Châlons

Buhi Charnay et Montreugny

Déballlement de 3 machines du hang' 5.6232

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d

Est

Service de la Voie et des Bâtiments

3^e Arrond^t de Grayes

25^e Section d

25^e District d

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Grayes à Châlons

Gare d ou point kilométrique 68.500

entre les gares de Montsuzain et Charmont

Date et heure de l'incident

le 22 Juillet 1944 à 0^h20

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

attentat - déraillement de 3 machines
Le train 56 232 composé de 3 machines allemandes a déraillé des 2 premières machines et du tender de la 3^e sur un rail déboulonné et couché à l'intérieur de la voie obstruant les 2 voies.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

voie I 3 rails de 17^m 46["]E 60 traverses 4 points supports
voie II 10 rails de 8^m 30["] 55 traverses 6 points ord^m 500 tiroirs

Montant des dégâts

2 machines et 3 tenders à visiter

Avaries au matériel

voie I détruite pendant 18["] hrs voie II détruite pendant 41["] 10
voie I détournée provisoirement sur la liste - relâché par le Dépôt de Grayes
à l'aide de ferrins - voie II rétablie au fur et à mesure du relâchement
ralentissement à 10^{km/h} sur chaque voie. La voie I a été utilisée envoie
unique du 22 à 19["] au 23/7 à 17["] 30

Mesures prises

attentat

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

autorités et service allemand prévenus

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Grayes, le 24 Juillet 1944

Le Chef de District,

(Nom FUZELLIER)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

886

22 JUIL 1944

1480

St. Florentin à Châlons

Entre St. Léger-Moussy et Brivianches
km 173.600

Coups de rie sous le train 56328
sans déraillement

Pas d'acc. de personnes

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^t d Broye

35. Section d Broye

253. District d Broye

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficateau médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte

DE⁽²⁾ Malvaillans

Ligne d Saint Florentin à Broye

Gare d _____ ou point kilométrique 173650

entre les gares d Saint Léger et Bivriand

22 juillet à 10.50

Explosion de pétards

Suite à explosion sur file 2, 4 rail de 12,5
30K gravés et 12 traverses

Nommé

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	- 740 mètres de rail et 1200 mètres
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	
Retard des trains	
Mesures prises	Reparation faite avec du matériel pris en réserve à St Egen. Reparations terminées à 12 h.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	Service allemand et gendarmerie avec
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	A Ervy , le 23-7- 1907 Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) GAUCHEROT

850

22 JUIL 1944

Ligne Nuits s/ Raviers à Chambon

Entre Poinay et Laiques
km : 29,363 à 26,606

0^H

Entre Venchauves et Latrecy
km : 22,670 à 22,665

Coupures de voies

— Pas d'accident —

~~52~~

22 JUIL 1944

153

Ligne St Florentin - Châlons

13^h30

Entre Charnoy et Jeugny.
Km 193, 483

Destruction du Pont métallique de 4^m

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2 ° Arrond^t d Troyes

28 ° Section d d

23 ° District d L'Isle

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficiat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne d Saint Florentin à Troyes

Gare d ou point kilométrique 193.492

entre les gares d echauzy et Auxoy

12 Juillet 940 vers 13 h
Tent métallique au pétard

Vers 13 h le tent métallique située au bâti.
193.492, fut détruit par une éclatant
de pétard pris à chaque extrémité

/ 6

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	12 ^e 30 fm. avancé
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	
Retard des trains	
Mesures prises	rétablissement de la voie sur la partie du rond côté voie s'effectue ^{vu} présentement installée à R.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Service allemand et gendarmerie avisés A Eroy , le 21 Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom *GARDE D.*)

22 JUIL 1944

854

Ligne de Paris à Bâle

16^h30

Entre Bruxelles et Charleroi
Km: 216,921.

Déraillement d'un train de houille
(machine coulée
(10 wagons déraillés)

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de Troyes

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Troyes

26^e Section de Troyes

162^e District de Bar/F/Aube

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Paris à Mulhouse

Gare d _____ ou point kilométrique _____

entre les gares de Bar/F/Aube et Arsonval

Date et heure de l'incident

22 Juillet à 16^h 05

Nature de l'incident

m. North

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Déraillement du train DP 1116 suite à coup de pétard. Le 22/7 à 16.05 un pétard ayant éclaté sous le 4^e bogie du passage du train DP 1116, la machine 141 P 58 et 12 vagon chargés de houille traction déraillèrent au km 217.500. La locomotive et le tendeur se couchèrent dans le fossé. Les wagons furent empilés les uns sur les autres.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Voies I et II obstruées. Un mécanicien fut légèrement blessé à la main droite. Il reçut immédiatement l'aide du D. suppl. de Bar/F/Aube. 3 wagons de 18^m 116^r E sont complètement déraillés.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

2 wagons hors d'usage. Machine et tendeur endommagés.

Montant des dégâts

Feu de secours demandé le 22 à 17^h. Arrivée du fourgon n° 101 le 26 à 17^h 15. Voie I délayée le 26/7 à 18^h 15. Réparation voie II terminée le 27/7 à 22^h. Voie II rendue à la circulation le 28/7 à 18^h avec ralentissement à 30^{km/h}.

Avaries au matériel

Retard des trains

Acte de malveillance

Mesures prises

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

À Bar/F/Aube, le 29 Juillet 1944

Le Chef de District,

(Nom GUILLAUME)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Ligne de Paris à Mulhouse

Déraillement du DP III6 du 22 Juillet 1944
au kil. 217,500

Rapport sommaire

M. J. Math.
Le 22 courant, à 16h05, un pétard ayant éclaté sous file 4 lors du passage de la locomotive I4I P 58 remorquant le DP III6, celle-ci et 12 wagons chargés de houille Traction, déraillèrent sur voie 2 au kil. 217,500; entre Arsonval et Bar-s-Aube, obstruant les 2 voies. La locomotive est complètement couchée dans la fosse, ainsi que le tender, les 12 wagons sont entassés les uns sur les autres. Seul, le mécanicien fut légèrement blessé à la main droite.

La voie I n'est pas endommagée; 3 longueurs de 18m ; 46k EST sont complètement hors d'usage sur voie 2.

La ligne télégraphique de la SNCF a peu souffert, mais devra être mise en câble au droit du déraillement, en vue de dégager la place où seront stockés les wagons avariés.

Les autorités françaises et allemandes ont été avisées réglementairement.

Troyes, le 23 Juillet 1944.
Le Chef de Section,

S. J. Scherzer

SR

SB

23 JUIL 1944

Ligne de St Florentin à Châlons

Entre Ervy et Cauxon,
Km : 200, 353

21.30

Pout métallique arraché par explosif.

2

272

23 JUIL 1944

Ligne Paris Brâle

Entre Vallant st Georges et
st Mesmin Km: 144.000

Voie 2 coupée par explosif.
Pas d'accident.

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

9° Arrond^t d Troyes

91° Section d Romilly

912° District d Romilly

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficateau médical)

INCIDENT⁽¹⁾ ~~choc~~

DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de

Paris à Mulhouse

Gare d ou point kilométrique 143,970

entre les gares de Vallant St Georges et Saint-Étienne

23 juillet 1944 vers 7^h

obstruction de voie par rupture de rail.
Vers 7^h la gare de St. Etienne a prescrit au chef de
canton une tournée de voies, par suite de discon-
dance sur voie II. Le chef de canton a constaté
au Km 143,970 que le rail fil 2 était cassé et
que un isolat avait endommagé le rail fil 4.

pas d'accident de personnes -
La circulation interrompue sur voie II

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	{ un rail cassé - un rail avarié (barres de 18 ^{me} 46 ^{me} EST) - ruptures de fils téléphoniques SNCF et PTT
Montant des dégâts	: 4000 francs
Avaries au matériel	{
Retard des trains	: voie II obstruée de 7 ^h à 10 ^h 40 remplacement des rails avariés.
Mesures prises	{ Service L.I.T. et P.T.T. avisés
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	{ la rupture du rail file 3 semble due à l'action d'engins explosifs.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	{
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	{ sabotage

A Remilly, le 23-7-1944

Le Chef de District,

CD

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom PETIT)

8x3

23 JUIL 1944

Ligne Paris-Bâle

9^H 40

Entre Vandoeuvres et Venogeau
Km 201, 150

Vie 2 coupée par explosif.
Pas d'accident.

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d'EST

Service de la Voie et des Bâtiments

9^e Arrond^t d' TROYES

26^e Section d' TROYES

261^e District d' VENDEUVRE

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

m. North

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

Rapport Sommaire et Définitif

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Sabotage

Ligne de PARIS à MULHOUSE

Gare d' ou point kilométrique 201,160

entre les gares de VENDEUVRE et JESSAINS

23 juillet 1944 - 9^h20
Sabotage à un rail.

La Machine AL 230 R 219 circulant sur
Vie II km 201,160 a produit l'explosion
de 4 pétards situés sur le rail de 31 à 0h60
170 - 1780 et 1h30 au joint entre Paris
La Machine n'a pas déraillé bien que le rail soit
arraché sur 4 mètres.

Neant

1 Rail de 18^h 16^h 512 avarie -
9 000

Avaries légères à la Machine

Neant

Remplacement de la partie avariée du Rail
par un coupon de 5^h 96 -

Trouvé 2 amorces des explosifs employés

VB - Ex - MT

Enquête de la Gendarmerie Réservée Neant

A Vendevre, le 23 juillet 1944

Le Chef de District,

DUFFAUD
(Nom DUFFAUD)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

go³/

23 JUIL 1944

23^h30

Sens Lyon à Rergny

Entre Rotissac et Aix en Othe

Hm. 111.200

Voies coupées par explosion d'engins

Pas d'accident de personnes

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

~~INCIDENT~~⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^e d TROYES

21. Section d TROYES

224. District d ESTISSAC

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service⁽³⁾
(Nom, titre, résidence et signature)

Ligne de SENS à TROYES (52^s)

Gare d au point kilométrique 111.210 et

entre les gares d AIX-EN-OTHE et ESTISSAC 111.230

la 23 juil 1944 à 22^h15

Couffres voies I et II

Le 23/7/44 vers 22^h15, après une forte explosion signalant pénétration de la voie, le Chef de canton François fut réveillé par le service Ex et fit une boussole pour reconnaître la voie mais sans succès, sous l'obscurité de la nuit et le manque d'éclairage de lieu de l'accident fut découvert qu'un ouvrier se rendant au chantier, à 6^h30. Les voies I et II étaient coupées en 2 endroits, sur piles 9 et 10 par suite d'une explosion d'engin placé sous les bogues.

Néant

9 rails 30^tE de 19-00, 2 rails 30^tE de 8-00
échisses 30^tE à jeter. 1 fil téléphonique et 1 fil avertisseur sectionnés

Néant

voie II rétablie à 8^h15 le 24/7/44
voie I 11^h15

Acte de malveillance

Gendarmerie et Feldgendarmerie armées

A Estissac, le 25/7 1944

Le Chef de District,

Gdf. 1/1

(Nom MACLOUX)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

24 JUIL 1944

899

1^H 30

Paris à Bâle

Entre St-Lyé et Barberay
km. 159.200

Déraîlement de 6 wagons du train 146

—
Pas d'accident de personnes
—

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arond^d d' Troyes

22^e Section d' Troyes

221^e District d' Troyes

Date et heure de l'incident : 24 juillet 1944; à Th30

Nature de l'incident : Déraîlement de 6 wagons du train 40.I46

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Le 24 juillet 1944 à Th30, à son passage au km/ I59.400 le mécanicien du train 40.I46 a perçu le bruit d'une forte explosion. La machine n'ayant pas déraillé, le mécanicien arrêta son convoi au km I59.200 puis visitant le train, il s'aperçut que 6 wagons étaient déraillés à partir du 17^e. Quatre pétards avaient été posés provoquant par leur explosion une rupture du rail intérieur de la voie 2 sur une longueur de 4 mètres.

Voies I et II obstruées. Circulation interrompue
jusqu'à 21 heures.

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Aucun accident de personne.

~~XXXXXX~~ INCIDENT⁽¹⁾

ACTE

DE⁽²⁾

MALVEILLANCE.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct) } 2 rails 46k Est de 18 m et 40 traverses à remplacer.

Montant des dégâts :

Avaries au matériel }

Légères avaries aux 6 wagons déraillés.

Retard des trains :

Mesures prises }

Relevage effectué par le secours du dépôt de Longueville terminé à 20h20

Circulation rétablie sur les deux voies à 21 heures, sans ralentissement sur voie I, avec ralentissement à 10 km./h sur voie II entre km. 159.420 et 159.300

Situation normale rétablie sur voie II, le 15 juillet à 15 heures.

Attentat.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) }

König

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Autorités allemandes et autorités civiles judiciaires avisées.

A Troyes , le 25 juillet 19 44.
Le Chef de District,


(Nom DAUNAY)
DAUNAY

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

24 JUIL 1944

1^{er} 30

100)

Lens - dyon à Périgny

Côte Thennelières et Ronilly-Feuillot
t^{em}. 182.000

Déraillage de 6 wag. du train 57.251
suite à rail de boulonné

Pas d'accident de personnes.

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d. Trs

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t d. Troyes

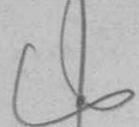
26^e Section d. Troyes

263^e District d. Piney

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit



Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾

Acte

DE⁽²⁾

Mauvillance

Ligne de Troyes à Brienne

Gare d. ou point kilométrique 182.000

entre les gares d. Thermesières et de Puy Geraudot

Le 24 Juillet 1911 vers 2^e 35

Sorti par le train de 24 Juillet d'un déraillement au K.M 182.000
vers 14h30 sur l'aller en gare de 82.000 déroulante et arrê-
tante n° 10 vers l'interieur du fil 2 la machine 261-A23 vers 14h30
Déraillé 5 wagons ont quitté le rail sans rompre le fil 1
Le dépôt de Brienne a alors eu au répertoire la disposition suivante
avant le déraillement sur les wagons Rital il y avait un wagon
vers 14h30 un rail déroulante et déroulante vers l'extérieur
fil 3 a été décompté hors de fil de court lequel au K.M 182.000
Puis le déraillement sur cette voie l'évitement a été mis à 8^e

Neaut

pas d'autoflage manquant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	3 rails fissés, 100 avaries de traverses ; point d'arrête électrique bloqué - un embranchement du PNR cassé
Montant des dégâts	inconnus
Avaries au matériel	deux Wagons cassés sur place ; évacués
Retard des trains	inconnus
Mesures prises	législation temporaire autorisant constatations factuelles
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	inconnues
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	autorité française et allemande misée

A Paris, le 15 juillet 1947

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom

PEPPOT

M. M. M.

Attentats sur voies 1 et 2 le 24 Juillet 1944 aux km 182;000
et 171,800 avec déraillement du train 57 25I

Rapport sommaire

Ce jour 24 Juillet à 1h30, 5 wagons du train 57 25I ont déraillé sur voie 1 au kil. 182,000 entre Thennelières et Rouilly-Géraudot par suite d'un acte de malveillance.

Sur file 2, un rail de 22m ,46k Est avait été déséclissé, détiréfonné et ripé vers l'intérieur de la voie: il était maintenu dans cette position par 3 tirefonds.

La locomotive 24I A 23 franchit la brèche sans dérailler.

Il n'y eut pas d'accident de personnes- les dégâts causés à la voie sont peu importants.

Alors qu'il explorait la voie 2 aux abords du lieu du déraillement vers 3 heures, le chef du canton 2632, SCORDEL Marcel trouva un rail de 8m ,30k déséclissé et détiréfonné sur file 3 au kil. 182,000 également SCORDEL fit immédiatement le nécessaire pour éviter un nouveau déraillement et prévenir les autorités.

Aujourd'hui encore, le chef du canton 2631 GALAT Pierre, vers 1h30, alors qu'il faisait la tournée de surveillance et d'extinction des signaux, trouva au kil. 171,800 sur file 3, deux rails de 8m, 30k complètement déséclissés et détiréfonnés, mais laissés dans leurs entailles

Il arrêta aussitôt un train qui venait sur l'obstacle et prévint ~~aussitôt~~ les autorités. Sur les ordres du service de surveillance allemand, il prit ensuite les mesures nécessaires pour rétablir la voie . Il n'y eut pas d'autres conséquences, malgré qu'un ou plusieurs trains eut passé au cours de la nuit sur ces deux rails déconsolidés.

Troyes, le 24 Juillet 1944
Le Chef de Section,

Dichotomby

4

SR

901

24 JUIL 1944

2420

St-Florentin à Châlons

Entre St-Pierre-Noyau et Voué
km. 60.

Déraillage d'une machine et de
4 wagons (rail de barlongne) N° 56.284

—
Pas d'accident de personnes.

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾ malveillance

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^t de Troyes

25. Section d. Troyes

251. District d. ARCIS-SUR-AUBE

Date et heure de l'incident

24 juillet 1944 à 2^e heure

Nature de l'incident

déraillement d'un train militaire allemand par suite de sabotage.
Le train chargé de charge tiré et poussé par des machines
allemandes, a déraillé partiellement sur voie 2. Le machine
de tête, N° 571673, type allemand et 4 wagons chargés
de munitions, ont déraillé et obstrué les voies 1 et 2.

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

La machine était conduite par du personnel
allemand. Le mécanicien se plaignait d'un mal
à l'épaule droite

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

6

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	Voie I : 5 longueurs de voie 30° Est Travelling 8/14 Voie II : 4 longueurs de voie 30° Est. Travel. 12/17
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	1 machine allemande hors usage
Retard des trains	12. ⁴⁰ heures : 3 trains militaires.
Mesures prises	Voie 1 rétablie le 1 ^{er} 24/7.44 à 18 ⁵⁰ avec ralentis à 10 ^{km/h} Voie 2 rétablie le 25/7.44 à 21. ⁰⁰ heures Voie 1 rétablie définitivement le 26/7.44 à 18. ⁵⁰ Acte de sabotage par inconnus. Un rail de 12 ^m fut déséclissé et détiréfonné sur Voie 2, file 3
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	néant
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	gendarmerie d'ARCIS gardes-voies, autorités allemandes de la Reichsbahn Résultats : néant

A ARCIS , le 27 juillet 1944
 Le Chef de District *Heth*

N. Heth
HETH

(Nom)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

912

24 JUIL 1944

(-11450)

Lens à Rœrigny

Route St-Julien et Thimeléries
km. 271.800

Découvertes de 2 longueurs de rails
de Boulaire

Sans conséquences

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d. Troyes

Service de la Voie et des Bâtiments

2 ° Arrond^e d. Troyes

26 ° Section d. Troyes

263 ° District d. Pinay

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

U

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾

Avec

DE⁽²⁾

Malveillance

Ligne de Troyes à Barres

Gare d. ou point kilométrique 171.800

entre les gares d. ast julien et Thaon clivis

le 26 juillet à 11.15

train 171.800 et 171.801 fait II. file 3
Le 26 juillet 1944 vers 11.15 le chef de chantier du chantier
effectuait la visite des voies à Vézelay au km 171.800
Vézelay file 3 2 voies de 20 K de long complètement dévalisées
et dérobées à maladroites et froides emboîtements.
Arrête le train 171.801 qui approchait du point dangereux
vers 11.15 environ le chef de chantier il alla chercher l'aide
de son outillage situation notable à 12.45
Pas d'autres conséquences malgré un plusieurs moment
d'assassin ces deux voies démontables

Néant

cas d'outillage manquant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)
 Montant des dégâts :
 Avaries au matériel
 Retard des trains
 Mesures prises
 Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.
 Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)
 Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

}

}

}

}

}

}

Néant

~~néant~~ Néant

07206 1130

Réparation entreprise de suite

Malveillance

Intérêts Français et Allemands mis en

A Fumey , le 25 juillet 1944

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) PERROT

913

24 JUIL 1944

(14th)

Saint Florentin à Châlons sur Marne

Entre Chamoy et Auxon

Hm. 194.400

Vie unique coupée par suite à
explosion de pétards

Sans conséquences

✓

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2 • Arrond^d 6 wyes

25 • Section d 4

253 • District d Ervy

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ maloillaume

Ligne de Saint Florentin à Troyes

Gare d _____ ou point kilométrique 194.400

entre les gares de Chamoy et Auxon

24 juillet vers 15'30

Bois pétardis

au cours de la tournée faite pour mettre
d'explosifs entourant le courroux
necessaires au Kil. 194.400. 2 rails
avant, soit à explosion de pétards

4

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	8 rails de 12 m 30 l.o. hors d'usage 8 éclisses
Montant des dégâts	/
Avaries au matériel	/
Retard des trains	/
Mesures prises	Restitution, entrepris à 19.30 et terminé à 21.30, effectuée dans du matériel pas en état.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	/
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	/
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Service administratif, collaboration avec la gendarmerie

A Gare, le 19.7.1944
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) GAUCHELOT

25 JUIL 1944

24

Lens Lyon à Remy

Entre Mathaux et Braine

km. 203.950

Vie II coupée par explosion de pétard

Sans conséquences

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' PCF

Service de la Voie et des Bâtiments

21. Arrond^t d' Troyes

26. Section d' Troyes

264. District d' Brienne-le-Château

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficate médical)

INCIDENT⁽¹⁾ attentat DE⁽²⁾ sur Voie II (57)

Ligne de Senlis à Rivière

Gare d' _____ ou point kilométrique 203.770

entre les gares de Brienne-le-Château et Methaux

25 juillet 1944 3 heures
Joint filé 3 voie II suite à l'aide de 3 litsards au Km 203.770
avarie découverte à 6^h30 par un garde de communication

- mercant -

48

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	<u>file 3</u> : brèche de l'arbre filé d'un fort rail de 80 kg à renflauer <u>file 4</u> : 2 rails de 80 kg cassés à renflauer 3 traverses et une jambe d'aciers à renflauer.
Montant des dégâts	10 000 Frs.
Avaries au matériel	niant
Retard des trains	voix 1 rendue à la circulation dans valenturements
Mesures prises	a 11 h 15 <i>M. North</i>
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	l'admission a été entendue par le maître du poste de rodewillier et les agents de porteur et de dépôt Centrale de la gare de Malbuisson
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	enquête de la Gendarmerie de Brumath

A Brumath, le 25 juillet 1944

Le Chef de District,

(1) ou-accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) *Dewant*

925/

25 JUIL 1944

4⁴⁰⁵

Paus à Bâle

Gare de Clairvaux

km 283.617

Arrêté à essence détruit par
incendie (suivi à acte de malveillance)

Pas d'accident de personnes

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Troyes

26^e Section de Troyes

262^e District de Bar-sur-Aube

Ligne de Paris à Mulhouse.

Gare de Clairvaux ou point kilométrique entre les gares d.

et

Date et heure de l'incident

25 Juillet à 4^h 05

Citerne d'essence brûlée suite ^{explosion} retard.

Le 25 Juillet à 4^h 05, une detonation se produisait en gare de Clairvaux.

Le personnel de service de la gare constata aussitôt que le wagon citerne N° 542 375, gare sur voie 7, brûlait.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

aucune blessure

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Tel de transmission du carié 103 coupé.
5 traverses 30th brûlées

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

le wagon N° 542 375 est hors d'usage

Avaries au matériel

Le wagon était isolé sur voie 7 ; il a été impossible de s'approcher du wagon

Retard des trains

Mesures prises

Acte de malveillance

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Autorités français et allemandes prévenues

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

à Bar-sur-Aube, le 25 Juillet 1941

Le Chef de District,

(Nom) GUILLAUME

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

969

25 JUIL 1944

(13)

Troyes à Gray

Entre Bar sur Seine et Coulombe

Km. 198

et aussi Polisy et Givé sur Seine

Km. 205

Signes téléphoniques coupées (SNCF et PTT)

Malvaillance

2

952

26 JUIL 1944

Paris à Bâle

4th

H. Meissin (gare)

Tres endommagé, appr. de voie détérioris et
semaphore renversé par explosion d'engins

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' EST

Service de la Voie et des Bâtiments

9^e Arrond^e de Broly

91^e Section de Romilly

91^e District de Romilly

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ choc **DE**⁽²⁾ malveillance

Ligne de Paris à Mulhouse

Gare de Saint-Mesmin ou point kilométrique

entre les gares de et

Le 26 juillet 1944 - vers 4^h
Salotage des installations

Vers 3^h des individus se sont introduits dans la gare de St Mesmin ; ils ont emmené à environ un kilomètre l'agent de service ainsi que le chef de gare et sa famille. Qu'ils ont fait sauter les principales installations de la gare par explosion successive de 2h30 à 4h15. Ils ont ensuite pris la fuite.

Pas d'accident de personnes

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	B.V. légèrement endommagé Sur V.P., 3 coeurs de croisement hors service - sur V.S., 4 coeurs de croisement et 1 cœur de traversée hors service - poste entièrement détruit, avec ses appareils de contrôle - semaphore abattu - fils téléphoniques coupés
Montant des dégâts	300.000 francs
Avaries au matériel	
Retard des trains	Circulation interrompue sur voie I jusqu'à 8h30, suivie jusqu'à 10h30, rétablissement des voies I et II par substitution de rails aux 3 coeurs de croisement détruits sur V.P. -
Mesures prises	
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	J'ai retrouvé dans les voies un détonateur et une boîte qui semblent indiquer que la destruction provient d'engins explosifs. J'ai remis ces pièces aux représentants de la Reichsbahn présents.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	sabotage

A Romilly , le 26 - 7 - 1944
Le Chef de District,

L87

(Nom PETIT)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Transmis à 2^e Arrondissement.

Après ces destructions, les installations suivantes sont supprimées :

- Junction entre les voies principales
- Accès aux 2 voies de service de la gare.
Nous avons rétabli en 1^{re} urgence :
 - la circulation sur les voies principales
 - tous les circuits de télécommunication
 - la manœuvre des signaux et les contrôles.

Les travaux suivants sont en cours :

- remplacement du sémaphore en prélevant celui du poste P de Remilly (raccordement des lignes 40 et 36 déposé).

Achèvement prévu pour le 28 Juillet.

Remilly, le 27 Juillet 1944

Le Chef de Section

20^e arrondissement

21^e fevrier

Ligue de Paris à Mulhouse

Gare de St. Rémy

Attentat du 26 Juillet 1944

SH

L'attentat commis le 26 Juillet 1944 vers 14 h
en gare de St. Rémy a provoqué les dommages ci-après aux
installations de sécurité :

1^e. Lignes téléphoniques: PC détruit à 11 h 40, Paris Troyes 12 h 10
Dommages : 12 h 30, Lenné-Ancerville-Rouilly-Troyes : 12 h 45
T.D et D télégraphes : 13 h 30.

2^e. Sémaphore: mat coupé dans le support, boîte de fondation
cassée, boîte sémaphorique voie I et II arrachée

3^e. Poste Vignier R.T.: 4 voies Mors et 4 câbles brisés
arrachés. Transmission permanente coupée. Armoire de
signalisation du poste complètement détruite : 6 relais SA 6500
arrachés, boîte d'entrée arrachée, boîtes postes d'enfouissement
détruites.

Transmission permanente rétablie le 26 à 17 h 00
Contrôle des signaux voies I et II rétablis à 17 h 30.
Sémaphore remplacé par sémaphore du poste P de
Rouilly - Sémaphores voies I et II rétablis le 31 Juillet
à 15 h 30 sans enclosements sémaphoriques -

Enclosements sémaphoriques rétablis le 3 Août à
16 h 30

Rouilly le 3 Août 1944
Le Comptoir (J. H.)

Transmis à 2^e Arrond.

Rouilly le 3 Août 1944
Le chef de gare

J. COMTE

M. Gaufréter

✓ BX SH

SX/ Transmis au S.R. à titre d'informa-
tion.

Troyes, le 7 Août 1944
L'Ingénieur Principal

Dauvij

971

26 JUIL 1944

6^h30

Saint Florentin à Châlons

Entière Aeney et lourdes Accanais
km 79.300

Déraillage de 7 wag. du train 7520
Suite à explosion d'azur.

Pas d'acc. de pas

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHAMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond. d' Troyes

25^e Section d' - d -

25^e District d' - d -

INCIDENT⁽¹⁾ acte DE⁽²⁾ Malveillance

Ligne d' Troyes à Châlons /s / Marne

Gare d' ou point kilométrique 79.500

entre les gares d' Troyes et Creney

Date et heure de l'incident

26 Juillet à 5^h
obstruction Voie II

Le 26 Juillet à 5^h du matin un rail 12^m 30^K sur la 3 a été arraché par une explosion au passage du train 561 7520 au KM 79.500 le tendeur de la machine dérilla du 6 voies les 6 wagons suivants sortirent des rails labourant la voie sur 48^m

pas d'accident de personne

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

2 rails 12^m 30^K 21 - 2 rails 11^m 96. 20^K 21
56 traverses

Montant des dégâts

16^H00 au 7530

Avaries au matériel

Remplacement des rails et traverses arrachés avec du matériel pris au dépôt de Troyes puis voie rendue à 21^H

Retard des trains

attentat

Mesures prises

Neant

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête en cours, autorités administratives et judiciaires et services allemands assurés

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

A Troyes , le 27 Juillet 1944

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

Le Chef de District,

Le Gouverneur

Sumont

(Nom _____)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

982

26 JUIL 1944

23^{me} 40

Paris à Bâle

Prise Assoural et Jessains
Nm. 213.340

Port du Nm 213.340 détenué par asystonie
d'anguis

—
sans conséquences

—
2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Troyes

26^e Section de Troyes

162^e District de Bar/Aube

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de Paris à Mulhouse

Gare de Pont provisoire ou point kilométrique entre les gares de Jessains et Arnould.

213, 340

Date et heure de l'incident

Le 26 juillet à 23^h 30

Nature de l'incident

Poutrelles du pont provisoire VI (km 213, 340) coupées par pétard. Le 26 juillet à 23^h 30 le chef de la halte d'Arnould entendait une forte détonation en direction de Jessains. Il fut immédiatement prévenu. Une tournée effectuée par le chef de la halte permit de constater que les poutrelles formant le pont provisoire en corde droite (suite à l'attentat du 20 Juillet) étaient sectionnées.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

M. Northier

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Pas de blessures

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Les 6 poutrelles I PN de 300 sont coupées à 3^m 70 de leur extrémité côté Jessains. Les 2 poutrelles supportant la file 3 du tablier VI sont légèrement déformées sur la partie supérieure à 1^m 70 de leur extrémité côté Jessains.

Montant des dégâts

Néant.

Avaries au matériel

Circulation à 10 km à l'heure sur voie II. Établissement d'un nouveau pont provisoire avec poutrelles I PN de 300.

Retard des trains

Acte de malveillance

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Autorités françaises et allemandes prévenues

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Bar/Aube, le 29 Juillet 1944

Le Chef de District,

(Nom GUILLAUDE)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

993

27 JUIL 1954

(4^h30)

Gretz à Vity le François

Commandant

Phm 39.080

—
5 wagons citernes d'essence attaqué
par des inconnus

—
Sans conséquences

—
2

971

26 JUIL 1944

22⁴/10

St. Florentin - à Châlons

Gare de Troyes Prieuré

Destruction par explosion d'une vanne
d'avalée au château d'eau situé au
km. 28250

Triage et dépôt puisé d'eau

—
2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

en bonheur
INCIDENT⁽¹⁾

Acte

DE⁽²⁾

malveillance

Région d *Est*

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^t d *Breisach*

22. Section d *Breisach*

222. District d *Breisach Breisach*

Ligne d *Paris à Mulhouse*

Gare d *Breisach-Breisach* ou point kilométrique

entre les gares d et

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

26 juillet à 22^h10
Destruction de deux vannes de canalisation hydrauliques
Un jetard a enfoncé dans un raccord 15⁰ mm
du Raccord au fil 88⁴70 de 8 RV n° 53 située
sur la conduite de distribution de 950 mm
sur l'itinéraire 1897 de RV n° 52 située sur la
conduite d'alimentation de 135 mm a été très
fortement endommagée.

Mauvaise élévation au dépôt de Breisach-Breisach

CP

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts :

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Destruction d'un RV de 280 mm et d'un RV de 135 mm.

A , le 19

Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(Note)

978

27 JUIL 1944

3450

St-Florentin à Châlons

Entre Arceis d'Aube et St-Pierre Noyay
km 57.800

Voies I^e et II coupées par explosion d'engins sur
le pont de la Barbwire

Sans conséquences

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Ert

Service de la Voie et des Bâtiments

2 • Arrond^t de Troyes

25 • Section de Troyes

251 • District d'ARCIS-sur-AUBE

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾ malveillance.

Ligne de S^t Florentin à Châlons (56 Nord)

Gare de S^t Etienne ou point kilométrique 57. 795

entre les gares d'ARCIS-sur-AUBE et S^t Etienne

27 juillet 1944 à 3¹⁵ heure

Destruction de 2 ponts à poutrelles jumelées de 6^m.
Des piétons explosés n'ont prévenu que de l'incident.
J'ai envoyé le cantonnier principal & explorer la voie.
A 5 heures il a trouvé les ponts métalliques du
ruisseau de la "Barbuisse", détruits par inconnus
à l'explosif.

présent

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	Voie 1 et 2 coupées 2 ponts à poutres jumelles sectionnés à 2 m de l'un des extrémités. 4 rails 46 kg/m utilisables.
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	néant
Retard des trains	néant
Mesures prises	A l'aide des 4 cantons du district, 2 ponts auxiliaires à poutres jumelles ont été lancés, Pont 2 établie le 28/7 à 20 ³⁰ . Voie 1 le 30/7 à 21 heures 4 gardes-Voies ont été ligotés par les inconnus. Ils n'ont pu reconnaître leurs agresseurs.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	néant
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	gendarmerie, gardes-Voies, autorités allemandes Résultats néant.

à Archy , le 29 juillet 1944.
Le Chef de District, Pforzheim.

N. Heth

(Nom HETH)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

977-

27 JUIL 1944

0430 21

Paris à Bâle

Entre Bar et Aube et Bayel

au km 223.900 au km. 224

7 longueurs de rail détachées par explosion de pétard

Sans conséquences

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

8^e Arrond^d de Troyes

26^e Section d^e Troyes

262^e District d^e Bar-aux-Aubé

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne d^e Paris à Mulhouse

Gare d^e ou point kilométrique du 223,87 au 224,
entre les gares d^e Bar-aux-Aubé et Bayel

Date et heure de l'incident : le 27 Juillet 1944 de 2^h à 2^h 20

Nature de l'incident : Rails retardés.

M. Worth

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

Le 27/7, entre 2^h et 2^h 20, 8 explosions se produisirent en direction de Bayel. Une explosion de la voie effectuée par le garde Clément, en résidence sur PT de Fontaine aux Ruis 224,177 permit de constater que des rails étaient coupés sur voies I et II entre les km 223,870 et 224.

Les retardés avaient été posés sur file 2 et 4 sur file 3 dans les points

Voies I et II coupées.

Pas de blessures

8 Rail HG^rE de 18^m détachés à leur extrémité
8 — HGFS^r S33 de 18^m — d° —

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Néant

Retard des trains

Mesures prises

Ces rails, avaries ont été agés à leur extrémité, le tronçon de long effectué. 2 coups seulement ont été nécessaires.
Voie I rendue à la circulation le 27/7 à 16^h 30
Voie II — d° — 28/7 à 16^h 30

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Acte de malveillance

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Autorités françaises et allemandes présentes.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Bar-aux-Aubé, le 29 Juillet 1944
Le Chef de District,

(Nom GUILLAUME)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

19

28 JUIL 1944

4⁴

St Florentin à Châlons

Entre St-Julien et St-Léger-Moussy
km. 172.250

Rail coupé par explosion d'engins

Par l'accident de personnes

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' l'est

Service de la Voie et des Bâtiments

✓ Arrond^t d' Troyes

35 Section d' d-

43 District d' Eawy

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficate médical)

en voie INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Malveillant

Ligne d' S. Florenty à Enzy

Gare d' ou point kilométrique 172.550

entre les gares d' S. Ségonzac et Brienne-le-Château

28 juillet vers 4^h05
Rails coupés

*du cours de sa traversée de Vigilanteau,
disparut au Kil. 172.550, 3 rails ayant
par suite d'éclattement de pétards.*

18

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	<i>les avaries sont toutes d'origine d'exploitation</i>
Montant des dégâts	<i>10 millions francs</i>
Avaries au matériel	<i>les avaries sont toutes d'origine d'exploitation</i>
Retard des trains	<i>des opérations faites avec du matériel plus en retard que ceux reçus le 11/12/40</i>
Mesures prises	<i>des mesures ont été prises pour éviter que ce genre de chose ne se répète</i>
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	<i>des constatations ont été faites et des témoignages recueillis</i>
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	<i>des services intéressés ont été informés et une enquête a été ouverte</i>
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	<i>l'enquête est en cours</i>

Argy, le 12.1.41
1941
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom *GARNIER*)

20)

28 JUIL 1944

5"

Pau - Biarritz

Ente Ronville St Sulp et Montauban
Hm. 179.800

Pont endommagé par explosion d'engin

écluses I/II obstruées

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Troyes

22^e Section de Troyes

221^e District de Troyes

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Whatt

INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Ligne de Paris à Mulhouse

Gare de ou point kilométrique 176.873

entre les gares de Rouilly St-Loup et Montaulin.

28 juillet 1944 à 5^h, 30.

Avaries du tablier métallique du P.I. du Km. 176.873.

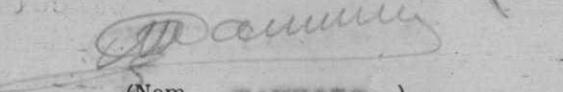
Le 28-7-44 à 5^h, 30, à la suite d'une forte explosion, le tablier métallique du P.I. du Km. 176.873 a été endommagé provoquant ainsi la coupure de la voie II et soufflant sensiblement la voie I de part et d'autre du P.I., les explosifs placés sous le tablier de la voie I n'ayant pas éclaté.

Circulation voie I interrompue jusqu'à 9^h pour désarmement des explosifs non éclatés.

Circulation voie II interrompue jusqu'à 18^h.
Aucun accident de personne.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	Longerons en fer I du T.M. sous voie II endommagés. Longrine sous file 3 hors d'usage (à remplacer). Souliers en granit sous coussinets voie II éclatés. Rail file 3 rompu à remplacer. Rail file 4 avarié par éclats.
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	Réant
<u>Retard des trains</u>	Après désarmement des explosifs placés sous voie I, cette voie fut rendue à la circulation à 9h- avec ralentissement à 10 Km/h. entre les Km. 176.800 et 176.900 jusqu'à 18 h. Exécution d'une palée en traverses sous voie II pour consolider les longerons endommagés et renvoie de la voie I à l'exploitation à 18 h. avec ralentissement à 10 Km/H. entre les Km. 176.950 et 176.800.
Mesures prises	
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	Attentat - Cet ouvrage avait déjà été l'objet d'un attentat le 28-6-44 et n'avait subi que de légères avaries.
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Réant.
	Autorités allemandes et autorités civiles judiciaires avisées.

A Troyes , le 28 juillet 1944
Le Chef de District,



DAUNOIS

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voies, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

94

28 JUIL 1944

9^h

Troyes à Gray

Entre Polisot et Gyé sur Seine
km. 206. 600

Fils téléphoniques coupés et poteaux détruits

Malveillance

2

JUIL
29 AOUT 1944

28⁴³⁰

Troyes à Brienne le Château

Entre R^y Jeandot et Pinay

Rives des étangs détruites par des
cavalières

Sans conséquence

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' Troyes

Service de la Voie et des Bâtiments

2 Arrond^t d' Troyes

26 Section d' Troyes

262 District d' Pinay

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

4

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

Acte de Malbroultange
Rapport Sommaire et Définitif

Ligne d'

Troyes à Vézelay
Etangs de Chardaincourt et Roy-Sancy

Gare d'

ou point kilométrique

entre les gares d'

Roy-Sancy et Pinay

Nuit du 28 au 29 Juillet 1914 ~~vers 23^h30~~
larmes des Etangs détruites par des embrasements
sont courant vers 10 heures avec un arrosage et une
visite de la voie au Kil 161.500 où il coulait de l'eau. Deux
de l'éteignage à Bouilly sont alors mis en route nous avons
constaté que la voie était détruite par des embrasements
visite à la hauteur des Etangs du Chardaincourt nous a permis de
constater qu'elle avait détruit le muret qui sépare le
lieu des étangs sous l'effet de l'incendie
bris embrasement n'étant pas isolé à l'étang de Roy-Sancy
et au Chardaincourt les autorités allemandes les ont allumés
La compagnie de pompage a été branchée sur le Bassin d'argonne
ce qui nous permet de venir alimenter les réservoirs de Troyes

Neant

TSV3

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	<i>Monopole a réuni complètement Bruges de Vannes et immobiles lors l'orage</i>
Montant des dégâts	<i>intensité</i>
Avaries au matériel	<i>fort</i>
Retard des trains	<i>grand</i>
Mesures prises	<i>Relâchage de la brûche</i>
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	<i>Malveillance</i>
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	<i>intensité</i>
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	<i>Autorités administratives et judiciaires</i>

A Eaubry, le 29 juillet 1944
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)

PEYROT

48

29 JUIL 1944

0^H00

St Florentin à Châlons

St Julian

km. 170-800

Pointes de can destinées par explorations d'angus

Racines n° 1 et 2 H.S.

—
2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

INCIDENT⁽¹⁾

DE⁽²⁾

Région d _____

Service de la Voie et des Bâtiments

• Arrond^t d _____

• Section d _____

• District d _____

Ligne d _____

Gare d _____ ou point kilométrique _____

entre les gares d _____ et _____

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficate médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	{ 8 points de cœur dont 5 enracin au M. bar d'usage
Montant des dégâts	: 25 000 ^f
Avaries au matériel	{ Néant
Retard des trains	{ Néant
Mesures prises	{ Retraitement des 8 avaries par la voie courante assurant le contournement des voies 1 et II - Racord nos 1-2 Voie 1 rendue à 11 ^h Voie II à 18.30 ^h
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	{ Voie d'autofaute
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	/
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	{ M. François Lalloumand assis A Troyes , le 29 juillet 1944 Le Chef de District, G. Goutin

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) Goutin

29 JUIL 1944

1445

St. Florentin à Troyes

Bu lie St. Jean et Jengny
km. 183.534

PI à TM de 3^{me} partie km 183.534

—
2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

1 • Arrond^d Troyes

15 • Section d 1

43 • District d Ecury

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Octe DE⁽²⁾ malveillance

Ligne de S. Florent à Troyes
Gare d ou point kilométrique 183.534
entre les gares de S'jeau et Jugny

29 Juillet 1914 vers 1^{er} 45

Point KM à TN de 3^e Sainte 141 183.534
vers 1^{er} 45 une forte explosion s'étant produite le
cautouche halte sur le PN KM 184 117 ft une lourde
de la boulangerie et constata la déclenchée d'un fort
de haut ainsi que 3 rails cassés par explosion
de fûtons au KM 183.740.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	4 vols 30 k. a. tot 6 traversées
Montant des dégâts	730
Avaries au matériel	à déterminer
Retard des trains	
Mé. [redacted] prises	Ripage de la voie sur la partie du pont où il n'y a pas de rail. C'est le résultat d'un accident de route du matériel pris sur la ce gare de St Jean. Voie rematée le 19/11/629 -
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	en cours d'élaboration, les conclusions sont en cours de rédaction

A

, le 19/11/629
Le Chef de District,

19

- (1) ou accident, ou acte.
 (2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) Gouffetnot

29 JUIL 1944

2M/30

Saint-Florentin à Châlons

Entre Auton et Ervy

Hm. 200.353

Pont métallique détruit

2

occupés à la surveillance des travaux.

"2° - les accidents arrivés aux tiers par le fait des agents du Réseau qui ne sont pas mis à la disposition de l'entrepreneur

"L'entrepreneur est aussi tenu d'assurer à ses ouvriers qui viendraient à être atteints de maladie, par suite des travaux les soins médicaux et pharmaceutiques, y compris les frais de séjour dans les établissements hospitaliers. Il devra en outre payer à ces ouvriers la moitié de leur salaire pendant la durée de leur maladie. Toutefois lorsque les ouvriers seront soignés à l'hôpital, l'allocation de la moitié de leur salaire ne leur sera payée que dans le cas où ils seraient mariés ou auraient des charges de famille.

"Il sera tenu de justifier qu'il a contracté une assurance pour tous ses employés et ouvriers et pour lui-même.

"Dans le cas où il négligerait de remplir ses obligations envers les ouvriers malades, la Compagnie pourrait y pourvoir d'office. Les sommes ainsi avancées par la Compagnie seraient déduites par elle du montant des paiements à faire à l'Entrepreneur."

Le paiement des travaux aura lieu par acomptes mensuels proportionnels à leur avancement.

Fait à Troyes. le 11/11/11

La Compagnie me délivrera pour moi et mon représentant une carte de circulation de 2^e classe valable pendant la durée prévue ci-dessus pour l'exécution des travaux plus un mois entre la station du Réseau de l'Est la plus proche de mon Etablissement principal Paris à Troyes et Paris



Marcelli

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^t d Troyes

28. Section d 1

283. District d Envry

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficiat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Ligne d

Gare d

entre les gares d

23 juillet vers 9^h30

Pont métallique détruit

Pont métallique de 4 m détruit secoué

à éclabouant de pluie

4

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	<i>3 rail 12° 30 N. devient à calcaire.</i>
Montant des dégâts	<i>—</i>
Avaries au matériel	<i>—</i>
Retard des trains	<i>Transports avec les marchandises reçues de Troyes Voie rendue le 24 à 16:30</i>
Mesures prises	<i>—</i>
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	<i>—</i>
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	<i>—</i>
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	<i>service alleurant et ferme une avale</i>

A 6089

, le 24. 7.
Le Chef de District,

1908

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom *G. M. G. C. G.*)

Ligne de Paris à Strasbourg
—
Gare de Blesmes.

=

Bombardement du 27 juin 1944

49

29 JUIL 1944

4440

Lens-Lyon à Rerigny
Entre Mathaux et Boisrusses

km. 200.340

Trois coupées par explosion d'engins

2 —

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	attentat fait au même endroit que celui du 17/1/41 Il tient au malveillant à coup de fusil de 6 mm de l'utile les jours d'éclairs.
Montant des dégâts	10.000 ^e FF
Avaries au matériel	néant
Retard des trains	voie I rétablie à 15 ^h 15 avec ralentis en cours à 30 km/h heure
Mesures prises	voie II rétablie à 17 ^h 45 différences de ralentis en cours de la voie I à 18 ^h 45. Les agents de l'exploitation de Hauthem et le chef du Capitaine 26111 ont entendu la démission.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Enquête des Gendarmes de Braine le Château

A Braine , le 29/7 1941
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom *L. Olaveux*)

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

M. Boulle

INCIDENT⁽¹⁾ attentat DE⁽²⁾

Sur voies I et II (5)

Région d.

Service de la Voie et des Bâtiments

• Arrond^e d.

• Section d.

• District d.

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Ligne d. Lyon à Reuilly

Gare d. ou point kilométrique 200.340

entre les gares d. Hattonchâtel et Bruxelles

29 Juillet 4^h49

Explosion de deux cartouches de la ligne I au niveau du croisement de la voie I et de la voie II en deux étages.

Gravie dans un tunnel vers 5h30. Ensuite de

l'autre

.....

meurt

66/

29 JUIL 1944

17^{me} 10

Paris à Bâle

Entre Vanchonvillier et Vandeneire
km. 204.100

Traie II coupée par explosifs

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d'EST

Service de la Voie et des Bâtiments
Arrond^d TROYES
Section d' TROYES
District d' VENDEUVRE

Date et heure de l'incident :
Nature de l'incident :

m. matth

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts :

Avaries au matériel :

Retard des trains :

Mesures prises :

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Exemplaire à adresser à M. le

Rapport imminent et définitif

INCIDENT⁽¹⁾

Acte

DE⁽²⁾

Sabotage

Ligne de Paris à Mulhouse

Gare d' ou point kilométrique 204,100

entre les gares d' Vendeuvre et Jessains

29 Juillet 17^h10

Étaisage de 8 Rails

Le 29 Juillet à 17^h10 une explosion ayant été entendue de Varchonvillers le chef de canton Chiblé fit le recompte de la voie et décompté 8 Rails pilardes sur 204,100 plus 3 de la Voie II.

Néant

8 Rails 512 hors service

5000

Néant

Interruption Circulation Voie II, de 17^h à 23^h

Les brèches de rails arrachés ont été remplacées par 8 Rails de 6^h00 provenant des Rades de la Secours.

Retards signalés par une croix sur croquis ci-dessous

Joint	Joint	Joint	Joint
1,00 1,00			1,00 1,00
X + X			X + X
X + X			X + X
1,00 1,00			1,15 1,10
VB	Joint		Joint

Indicateur Gendarmerie : Aucun résultat
Service GNC n'a rien constaté

A Vendeuvre, le 29 - 7 - 1944

Le Chef de District,

Juffay

(Nom DUFFAUD)

72

29 JUIL 1944

20^e 30

Paris à Bâle

Troyes. Preige

Vols par micromes amés à la permanence
VB - fils téléphoniques coupés

—
2

74

29 JUIL 1944

23^h25

Rue de Béle

Rue Montaubin et Lusigny

km. 181.000

Déraillement d'une machine HLP entraîné
à explosion d'angin.

—
L

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	6 voies et 46 wagons remplacés.
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	un peu.
Retard des trains	
Mesures prises	l'ensemble des équipements et appareils pour assurer un fonctionnement de 6 h. à 21 h. sans interruption, jusqu'à 8 h.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	établies.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	en cours

(1) ou accident, ou acte.
 (2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

À Paris, le 30 juillet 1914
 Le Chef de District,

(Nom DAUNOIS)

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^e d. Troyes

Section d. Troyes

District de Troyes

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

M. Voir INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance.

Ligne de Paris à Mulhouse

Gare d. ou point kilométrique Km: 181.018

entre les gares de Montaulin et Lusigny

29-7-44 à 23⁴²

Dès le moment de la machine HLP 141 C 598.
Le 29 juillet 1944, à la suite d'une explosion, la machine
HLP 141 C 598 a déraillé sur une voie de secours sur
Voie I au Km: 181.018. Un retard ayant été fait aux
joints fil 1 provoqua l'effacement du passage du train et
une collision de l'extincteur avant et arrière. Ces rails constituaient
le joint suivant longueur de 3m 50.

Circulation Voie I interrompue jusqu'à 8⁴⁵.
Aucun accident de personne.

(9)

30 JUIL 1944

17^h10

99

St. Florentin à Troyes
Entière St. Juvin et Brievronnes
km. 171.452

Rails coupés par explosifs

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

21. Arrond^t d Broyes

25. Section d Broyes

253. District d Broyes

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficate médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Octobre DE⁽²⁾ malveillances

Ligne de St. Florentin à Troyes

Gare d ou point kilométrique 171.452

entre les gares de St. Juilien et Buxiande

30 Juillet à 17^h10
Rails cassés par explosion

{ Le 30 juillet vers 17^h10, à la suite d'une explosion
de pétards 2 rails ont été cassés au
km 171.452.

4

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

2 mil 12 h 30 h.

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

mesures prises pour 2 mil, faire un
réseau d'etats et de
l'exploitation limitée à 88%.

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

- (1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) *GOUCHET*)

Exemplaire à adresser à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments.

A ..., le ..., 1941
Le Chef de District,

30 JUIL 1944

28^e 10

110

Sens Lyon à Riom

Porté 6^e de St. Just

Porté Troyes et Thionville

km 170.750

Voie coupée par pétard

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d _____

Service de la Voie et des Bâtiments

• Arrond^t d _____

• Section d _____

• District d _____

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficiat médical)

en voie INCIDENT⁽¹⁾ *Acte* *en voie* *France*

DE⁽²⁾

Ligne d _____

Gare d _____ ou point kilométrique _____

entre les gares d et

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	4 poutres de cœur, 1 pointe de traverse en acier au Mn 2 demi-aiguillages hors d'usage - 1 guérite déportée
Montant des dégâts	22000 ⁺ environ
Avaries au matériel	récent
Retard des trains	✓
Mesures prises	Remplacement des pièces d'appuis avaries par des coupes de rail assurant la continuité de la voie dilatée - Voie rendue à la circulation le 31 à 13 ^h
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	voix d'autre part
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	Sabotage
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Autorité civile française Autorité allemande

- (1) ou accident, ou acte.
 (2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) Gourdin

Le 31 juillet 1944
Le Chef de District,

30 JUIL 1944

vers 0^h00

2M20

79

Paris à Bâle

entre Vauxhavilliers et Vendresse

km. 201.000

Voie coupée par explosion au passage km⁺ 40.112

Sans déraillement

2

Rapport Normandie

Objet. Désallèvement Train 40112

Rn. 200.850 Vcc II entre les gares de
Vendeuvre et Jernans

par route petardage sous la Machine

M. W. M.

Le 30 Juillet 44 à 21h00, le train 40112 a été
piétardé au Rn 200.850 Vcc II. 6 Wagons déraillés,
1 Wagon resté sur Vcc. 2 wagons en Vcc arrachés.
Pas d'accident de personnes. La tête du train lors
de l'arrêt a pu gagner la gare de Vendeuvre.

Destratane - Chef train 26
Chef 2^e Art VB
Chef traineau VB

Vendeuvre le 30.7.44
Le chef de district
Jaffray

DUFFAUD

108

30 JUIL 1944

22^{me}

bus Lyon à Rerigny

Buhi Ronilly Gérandot et Thérmine
km 180 200

Département du trans 162
smile à rail de baromé

—
2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d. Tost

Service de la Voie et des Bâtiments

2 ° Arrond^t d. Tarbes

26 ° Section d. Tarbes

263 ° District d. Pirou

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Malveillance

Rapport Définitif

Ligne d. Tarbes à Biarritz

Gare d. ou point kilométrique 179.300 et 180.350

entre les gares d. Thannaciers et Pey Gouraud

Le 30 juillet 1904 vers 22 h 15
Bois de la Bourbinière et de la Forêt (Diraillement)
Le 30 juillet 1904 vers 22 h 15
à mon arrivée j'ai constaté que le train et 3 wagons du train
5166 étaient déraillés sur la voie 1. La voie 1
sur rail était déboulardée et déformée sur la voie 2.
Sur rail était déboulardée et déformée sur la voie 2.
Le train est arrêté en place sur la voie 1. Il a été fait l'établissem. pour le train et pour le train de secours.
L'établissem. des deux voies au Kil 179.300 h 21.7. à 12.00
Rétablissement de la voie 1 au Kil 180.350 le 31.7. à 18.30
Rétablissement de la voie 1 au Kil 180.350 le 1^{er} Août à 18.00
Rétablissement de la voie 1 au Kil 180.350 le 1^{er} Août à 18.00
avec l'établissement à 20% heure pour faire progressivement
sans signaux

→ Néant

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	8 rails 30K de 2.00 et 36 traverses 30Kg. 180 viaducs de 22% 161 ponts
Montant des dégâts	inconnus
Avaries au matériel	3 Wagons-bacs d'usage le train le plus mal avarié inconnus
Retard des trains	inconnus
Mesures prises	Retablissement entreprise aussitôt relâche du matériel
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Malveillance
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	inconnus
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Intérêts Français et Allemande mis en cause

A Pacy , le 1^{er} Avril 1944
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) PERROT

Actes de malveillance du 30 Juillet 1944 sur
voies I et II aux Kil. I79.300 et I80.460

RAPPORT SOMMAIRE

++++++

Mark

Le 30 Courant, vers 22 heures, le mécanicien remorquant le train DP III6, machine I40 A I43 avisait la gare de THENNELIÈRES qu'il avait ressenti un choc vers le Kil. I79.300. Un rail de 8 m. 30 Kg. avait été déboulonné sur file 4., détritonné et ripé à l'extérieur. Tout le train l'avait franchi et les roues des véhicules, après avoir roulé sur 2 traverses, étaient remontées sur le rail amont sans autre incident.

qui le suivait de près

Au même moment, le train 57.I62 venait de franchir la gare de ROUILLY-GERAUDOT et arrivait sur un autre rail ripé dans les mêmes conditions au Kil. I80.460. Les bogies du tender de la machine américaine qui le remorquait ayant déraillé, les trois wagons qui le suivaient déraillèrent également, obstruant complètement les voies I et II.

Le tender a heurté légèrement la culée voie 2 du P.S. à T.M. de 4 m., Kil. I80.452.

L'outillage des équipes voisines est au complet.

Il n'y eut pas d'accident de personnes.

Les avaries causées à la voie sont :

8 rails de 8 m. 30 Kg.
et 35 traverses complètement hors d'usage

Les autorités allemande et française ont été avisées régulièrement.

Un rail avait été déséclissé et ripé dans les mêmes conditions sur voie I au Kil. I79.300 mais sans résultat, aucun train ne l'ayant franchi.

Broyes le 31 Juillet 1944.
Le Chef de Section;

Dicho Wulff

4

SR

30 JUIL 1944

20420

NH Chaumont à Epinal
Entre Remaucourt et Mandres
km 19.380

Vois I/II coupées par pétards

Pas d'accident de personnes

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d' e l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2. Arrond^e d' Froges

27. Section d' Chaumont

223. District d' Andelot

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

ED INCIDENT⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ DE SABOTAGE

Ligne d' Chaumont à Épinal

Gare d' _____ ou point kilométrique 19.380

entre les gares d' Rimaucourt et Manois

Le 30 Juillet 1944 à 20⁴⁰ h 20

Rails tordus sur voies I et II fil(s) 1, 2, 3 et 4.
S'explosion de pétards placés sur les 2 fil(s) des voies
I et II au km 19 380 a provoqué la rupture de
2 rails 30K Est de 12 m sur fil 1 et des débris graissés
à 1 rail 30K Est de 12 m sur fil 2 la rupture d'un
rail 40K Est de 22 m sur fil 3 et de 2 rails de
22 m sur fil 4.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes. 11

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	{	2 rails 30 ^K Est de 12.00 cassés à remplacer	3 traverses à remplacer	
1 rail " " avarie		3 rails 46 ^K Est de 22.00 cassés		
Montant des dégâts			10 trefonds à remplacer	
Avaries au matériel	{	Néant		
Retard des trains		Néant		
Mesures prises	{	Prévu à 21 ^h 15 le personnel était sur place à 22 ^h 30 avec l'outillage et le matériel nécessaire pour le rétablissement des voies. Autorisation d'executer la remise en état donnée à 0 ^h 45 par l'Autorité allemande. La voie a été rendue à la circulation à 3 ^h 30 et la voie II à 6 ^h 10		
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.		Néant		
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	{	Néant		
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)		Enquête en cours		

A Andelot , le 31 Juillet 1944
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom HÉNON)

M. Hénon

Rapport sommaire de M^r. Hénon
Chef de District à Andelot.

Ligne de Chaumont à Épinal
Acte de sabotage au Km. 19380

Exposé de l'incident.

Le 30 Juillet 1944 à 20^h20, l'explosion -de
fusards placés sur les 2 files -des voie I et II
entre les gares de Rimaucourt et de Manois
au Km. 19380, a provoqué la rupture de
2 rails de 12.00, 3 rails de 22.00 et de graves
avaries à 1 rail de 12.00.

Consequences

Avaries à la voie

2 rails 30 ^e Est de 12.00 cassés à remplacer	—
1 — avarie —	—
3 rails 46 ^e Est de 22.00 cassés —	—
3 traverses à remplacer —	—
10 tirefonds —	—

Avaries au matériel Néant

Retards de trains Néant

Accident de personnes : Néant

Mesures prises

Le matériel et l'outillage nécessaires pour le
rétablissement des voies étaient à pied d'œuvre à 11^h30

Autorisation de commencer le travail donnée
à 0^h45 par l'Authorité Allemande.

La voie I a été rendue à la circulation à 3^h30

La voie II — Andelot, le 31 Juillet 1944 Le Chef de G^t 6^h10

F. J. Hénon

~~107~~

30 JUIL 1944

~~20/7/5~~

Puis à Bâle

Entre Jessains et Arsonval

Yni II coupée par explosion d'engin
Fils téléph. coupés

Sans conséquences

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ malveillance

Service de la Voie et des Bâtiments

8^e Arrond^t de Troyes

26^e Section de Troyes

262^e District de Bar-sur-Aube

Ligne de Paris à Mulhouse

Gare d _____ ou point kilométrique

entre les gares de Arsonval-Toucourt et Jessains

Date et heure de l'incident

30 Juillet à 20^h 15

Nature de l'incident

Rails coupés par explosion de pétards

Le 30/7/44 à 20^h 15, 3 explosions furent entendues en direction de la gare d'Arsonval. Une partie de la voie fut sectionnée par le chef de gare. On constata que la voie II était coupée en deux ; entre les PK 214,500 et 214,540 entre les gares d'Arsonval et Jessains.

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Voie II coupée. Pas de blessures

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

2 rails HGTE de 18^m détruits.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Neutre

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Rails "sûrs contre les coups". Tragide lors effectué
coups sur le fil. Voie II rendue à la circulation le 2/8 à 12^h

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.

Acte de malveillance

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête) ..

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Autorités françaises et allemandes prévenues.

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

A Bar-sur-Aube, le 2 Août 1944
Le Chef de District,

(Nom) GUILLAUME

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

109/

31 JUIL 1944

0^h30

Paris à Bâle

Rute Montaubj et Lusigny
km. 181.000

Déraillement d'une machine
snl à rail déboulonné

Mécan. et chauff. blessés lég.

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond' de Troyes

22^e Section de Troyes

221^e District de Troyes

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

~~INCIDENT~~⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Ligne de Paris à Mulhouse

Gare de ou point kilométrique 181.000

entre les gares de Montaulin et de Lusigny.

31-7-1944 à 0,30.^h

Déraillement de la machine HLP 241 A 88

Le 31-7-44 à 0,30^h, la machine 241 A 88 a déraillé sur voie II au Km. 181.000 par suite d'un acte de malveillance (déboulonnage d'un joint de la file intérieure voie II, détirefonnage sur 12 traverses et ripage transversal vers l'intérieur de la voie de l'extrémité déséclissée du rail aval)

Machine et tender déraillés et légèrement couchés vers la voie I.

Obstruction des voies I et II.

Pas d'accident de personne.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	3 longueurs de voies à remplacer (6 rails 46 ^{kg} /m de 16 ^m et 90 traverses).
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	Néant.
Retard des trains	
Mesures prises	Voie I rendue à la circulation sans ralentissement le 31-7-44 à 17 ^h 30 après relevage de la machine déraillée. La voie II sera remise à l'exploitation le 1 ^{er} août dans la journée.
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Attentat.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	Néant.
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Autorités allemandes et autorités civiles judiciaires avisées.

A TROYES , le 31 juillet 1944
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes; de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom DAUMOIS)

123)

31 JUIL 1944

~~de 0^H 27 a 0^M 45~~

J. Florentin à Chalon

Gare de Bonilly-Roncenay

Pont métallique détruit par
explosion d'engin tlm. 178.095
Méries a promis de venir d'apprendre
Toute urgence coupée en 3 en droit etc

21

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAISRégion d' EST

Service de la Voie et des Bâtiments

Arrond^t d' TroyesSection d' TroyesDistrict d' Ezy

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ MalvaillanceLigne de Saint Florentin à TroyesGare de Bouilly ou point kilométrique 178.092

entre les gares d' et

31 Juillet 1944 vers 1^h ..

Pont du 178.092 détruit plus 3 voies de voie ferrée de Bouilly à la suite d'explosion de fûts d'explosifs, il a été brisé avec cassure de la courroie 2 voies de croisement détruites aux pôles 10 et 12, et le pont du 178.092 détruit pour la seconde fois.

✓

6

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	<p style="text-align: center;">{</p> <p>goulets de croisement détruits. foulées cassées,</p>
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	
Retard des trains	
Mesures prises	<p>Croix empêtrées par la végétation faire remplacer Suppression des feuilles et ramollissement avec les ailes avec du savon et savonification terminer le tout à 0:10</p>
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	<p>Service affaires et cadastral avisé</p>

A Bayeux, le 20 octobre 1944
Le Chef de District,

- (1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom) GAUCHELOT

31 JUIL 1944

Ligne de Chambon à Epinal

Acte de sabotage au km 19.380

Voies coupées

2

27

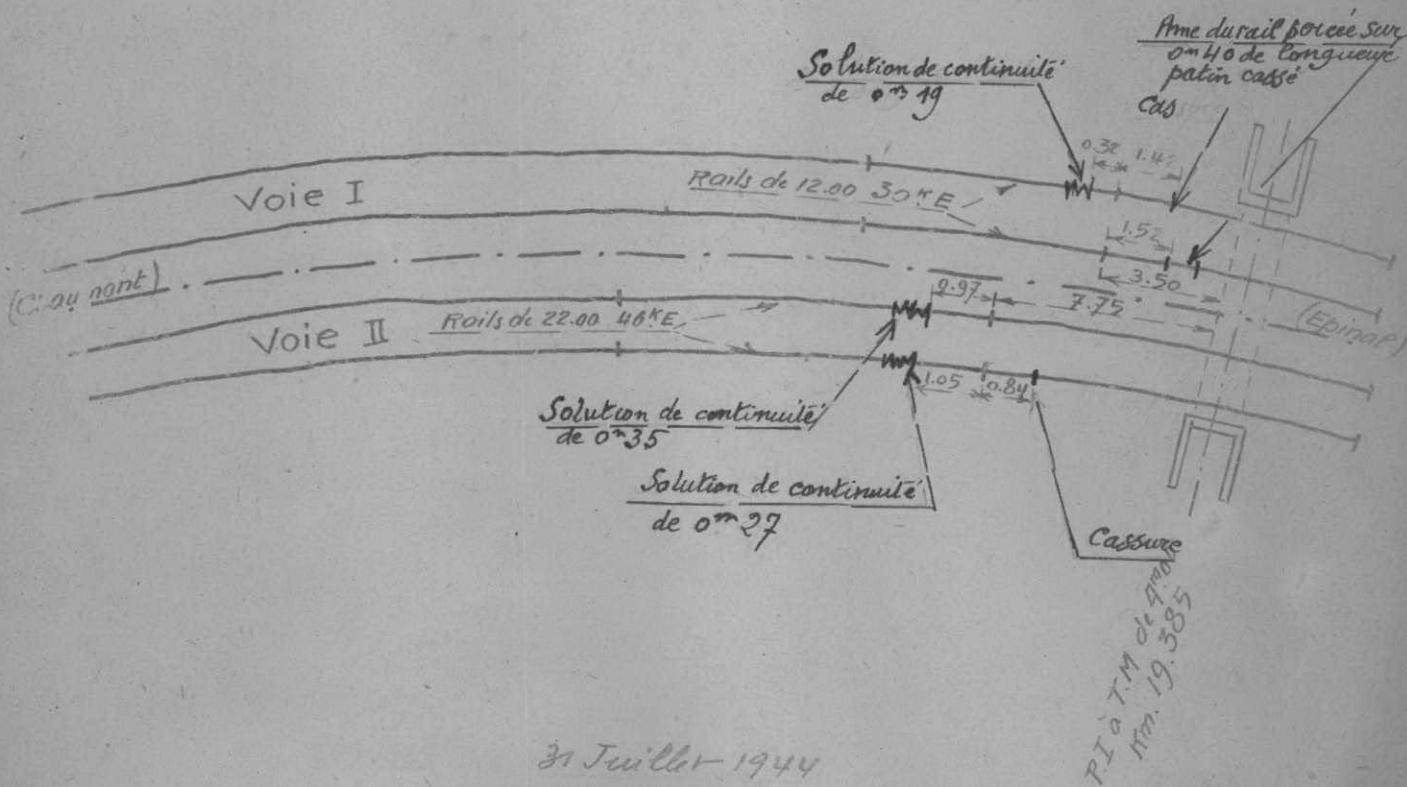
M^r. Hénon Jean, Chef de District à Andelot
Joint à rapport Mod. IF 96 - du 31 Juillet 1944

EV.

e Chaumont - à Spinal.

Acte de sabotage au Km. 19.380

Ci-dessous croquis des lieux, où l'acte de sabotage a été commis.



31 Juillet 1944

Février

- à joindre à l'appel de

141

31 JUIL 1944

18⁴⁵⁰

Paris à Bâle

Entre Montierneuf et les Villeneuve au Chêne
km. 190250

Dérailement du train de la gare de
relâche de Bordeaux (suite à explosion de
retards.)

Pas d'accident de personnes

2

Rapport n°numaire -

~~Worth~~ Objet : Déraillement par pétardage du train 40.259
le 31 juillet à 19^h Rm 190.250 Voie I
entre les gares de Montézamy et Vendœuvre

Le train 40.259, poussant en tête le jupe de 32^T de Prodeau a été pétardé Rm 190.250. Le jupe et le wagon voyageur ont déraillé. Deux gardes-vies de l'escorte de la jupe ont été blessés. 2 bagages Voie I sont cassés, le gabarit de la Voie II est engagé. Le train des fûtes. Vies n'a rien remarqué. L'enquête de la gendarmerie n'a pas donné de résultats.

Dernier état :

Chef service VB
~~Chef de train VB~~
Chef service 26

Vendœuvre le 1-8-1944

Le Chef de train

Jaffrain

DUFFAUD

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d. EST

Service de la Voie et des Bâtiments

9 ° Arrond^t d. TROYES

26 ° Section d. TROYES

261 ° District d. VENOEUVRE

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)

Montant des dégâts

Avaries au matériel

Retard des trains

Mesures prises

Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées

Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)

Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)

Le Représentant du Service (3)
(Nom, titre, résidence et signature)

Rapport définitif

INCIDENT⁽¹⁾ CITE DE⁽²⁾ Sabotage

Ligne d. Paris à Mulhouse

Gare d. ou point kilométrique 190 250

entre les gares d. MONTIERAMEY et VENOEUVRE

31 Juillet 44 à 19^h00
ébardage du train 40259

Le train 40259, sortant en tête le train de 32° de Rodez a été sabordé par un agent de la ligne et le wagon tamponneur qui devait être arrêté a été détruit et le garde de la voie II engagé.

des gardes de Communication Horace Hauel et Damidot André ont été blessés ; le 1^{er} entouré à la cuisse gauche, le 2^{me} fracturé au poignet.

3 longueurs de voie 46° EST arrachées.

9,000
Retard de la ligne de 32° à Rodez
circulation par la 2^{me} ligne de 1^{re} juillet à 14^h
Circulation par la 2^{me} ligne le 3^{me} juillet - 18^h

ébardage Rail 402 à 2^h30 du fond vers Mullen

EX-VB - MT

Arrêt de la ligne Paris - Risoullet - Nîmes

A VENOEUVRE, le 9-8-1944

Le Chef de District,

Kuffner

(Nom DUCASSE)

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

(3) M ou T acceptant la responsabilité.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

Ligne de Reims à Charleville

Gare de Mœchon



Installations d'échange avec la ligne d'intérêt
local à voie étroite de Signy l'Abbaye à Mézières
et à Mœchon

Glan

Échelle : 0^m001 p.m.

149

31 JUIL 1944

Paris-Bâle

km 170.024

Destruction de la guérite de coupe
Explosion d'engin

2136

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région d EST

Service de la Voie et des Bâtiments

2 ° Arrond^t d Troyes

22 ° Section d Troyes

223 ° District d Troyes

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notam-
ment : joindre si possible certi-
ficate médical)

INCIDENT⁽¹⁾ Acte DE⁽²⁾ Malveillance

Ligne d e Paris - Belfort

Gare d s^t julien ou point kilométrique 170.024

entre les gares d Troyes et Pouilly s^t Sauv

31 Juillet à 21^ho

Quai de caisse aérienne détruite par
explosion

Le 31 Juillet 1944 à 21^ho le quai de caisse
aérienne située au début du pont de st julien
Km: 170.024 a été détruite par explosion de
grenades

Relations téléphoniques vers Châlons-en-Brie,
s^t Lône et Châlons interrompus

Sur l'accident de personnes.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	Pas d'avarie à la voie. Goutte de condensat détectée - 16 colles avarie à 3 h ⁸ 10/10 Déformation au dessus du sol - Butées de portes déformées - 37 Les caisses isolées 90.000 ^t 00
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	160 rames pour partie de poste - 20 à détruire 100 t 600 - 1000 détectés - 200 sans faute à réparer - 16 colles avarie 16 h ⁸ 10/10 à réparer
Retard des trains	
Mesures prises	Rétablir des circuits de télécommunication pour l'action directe - et envisager de renouveler en cas de coupure avec tracé moins intéressant si a été fait
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	Service VB et de surveillance allumage et éteignage
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Services allumage, autorité civile et judiciaire avisés

A Dijon, le 17 juillet 1961
 Le Chef de District,
 / secrétaire du P.D.P.
 Pierre

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom

PIERRE)

150/

31 JUIL 1944

12H30

Greyes-gray

du km 20,600 au km 21,200

Destruction de 5 poteaux téléphoniques

Explosion d'engins

Entre Gyc sur Seine et Plaines

2

31 JUIL 1944

8^h15

1944

Paris à Bâle

Entré Ronville Steenay et Montaulny

km. 177.500

Découvert de rail de tiréfumé

2

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Troyes

22^e Section de Troyes

221^e District de Troyes

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions dans lesquelles il s'est produit

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

~~INCIDENT~~⁽¹⁾ ACTE DE⁽²⁾ MALVEILLANCE

Ligne de Paris à Mulhouse.

Gare de ou point kilométrique Km. 177.350

entre les gares de Rouilly-St-Loup et Montaulin

h

31 juillet 1944 à 8,15

Détrefonrage du rail file 2 sur toute sa longueur.
Le 31-7-44, vers 8^h15, en assurant la couverture d'un lorry chargé d'outillage sur voie I, le cantonnier Gérard SALVIATI, du canton 2214, remarqua qu'un rail de la file intérieure de la voie I était détrefonné sur toute sa longueur; le rail non déséclissé était sorti de ses entailles en son milieu de 5 cm. environ vers l'extérieur. Il arrêta aussitôt la machine du train de secours qui se rendait à Lusigny et se présentait à ce moment, et l'équipe procéda immédiatement à la réparation.

Voie I obstruée jusqu'à 9 h.
Aucun accident de personne.

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	Néant.
Montant des dégâts	Néant.
Avaries au matériel	Néant.
Retard des trains	
Mesures prises	Réparation entreprise immédiatement et terminée à 9 ^h .
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Attentat.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)....	Néant.
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Néant.

A ² Troyes , le 31 juillet 1944
Le Chef de District,

(1) ou accident, ou acte.
(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom DAUNOIS)

31 JUL 1944

6445

120

Pans a - Bale

Entre Farine et S. Mesmin

Sum 148.900

Explorations au passage du hâng P. 422

Recoupée au 5^e droit.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Région de l'Est

Service de la Voie et des Bâtiments

2^e Arrond^t de Troyes

22^e Section de Troyes

221^e District de Troyes

Date et heure de l'incident

Nature de l'incident

Exposé de l'incident et conditions
dans lesquelles il s'est produit ..

Conséquences (blessures notamment : joindre si possible certificat médical)

INCIDENT⁽¹⁾ **ACTE** **DE⁽²⁾** **MALVEILLANCE.**

Ligne de Paris à Mulhouse

Gare de ou point kilométrique 148.900

entre les gares de Savières et de St-Mesmin

31 juillet 1944 vers 6,45^h

Coupure de la voie II par explosions.

Le 31 juillet 1944, vers 6,45, à son passage au Km.148.900, le train P422 a provoqué l'explosion de pétards posés sur le rail; le train n'ayant pas déraillé, la voie fut aussitôt exploré et l'on constata que deux rails présentaient 5 coupures sur une longueur de 10 m.

Circulation voie II interrompue jusqu'à 13 h.
Aucun accident de personne.

4

Avaries à la voie ou aux installations (détail succinct)	} 4 rails 46 ^e n° de 18 ^m à remplacer.
Montant des dégâts	
Avaries au matériel	Néant.
Retard des trains	Remplacement des rails avariés par les équipages ^{Cessons} des ateliers de secours.- Réparation terminée à 13 ^h . Voie II rendue à la circulation sans ralentissement à 13 h.
Mesures prises	
Constatations faites, témoignages intéressants, causes présumées.	Attestat.
Services intéressés (indiquer, si possible, les responsabilités et s'il y a lieu à enquête)	
Enquête des Autorités administratives et judiciaires (Premiers résultats)	Autorités allemandes et autorités civiles judiciaires avisées.

A Troyes , le 1^{er} juillet 1914

Le Chef de District,

DAUNOIS

(1) ou accident, ou acte.

(2) de trains, de voie, de personnes, de malveillance.

S'il y a lieu, joindre un croquis sur feuille séparée.

(Nom)